



DÉCÈS DU WALI D'ANNABA
La cession d'un logement de fonction à un indu bénéficiaire fait scandale
Lire en page 2

L'austérité va-t-elle menacer la révision de la Constitution

LA CRISE DE TOUS LES DANGERS



Pour beaucoup de nos analystes, il est presque politiquement incorrect de parler de révision constitutionnelle, débat éminemment politique, alors que le pays vit une situation économique critique et délicate.

Lire en page 3



15 MILLIARDS DE DINARS DE PÉTARDS SUR LE MARCHÉ INFORMEL

L'UGCAA plaide pour la légalisation de l'activité

Lire en page 4



SESSION EXTRAORDINAIRE CONVOQUÉE PAR LE WALI DE BÉJAÏA

A qui reviendra le dernier mot ?

Lire en page 7



PRÉPARATION DU MONDIAL QATARI DE HANDBALL

Victoire de l'Algérie devant l'Arabie Saoudite 27-19

Lire en page 12

DÉCÈS DU WALI D'ANNABA

La cession d'un logement de fonction à un indu bénéficiaire fait scandale

Mohamed Mounib Sandid, ex-wali d'Annaba, a-t-il fait des erreurs dans la gestion de certains dossiers liés au domaine patrimonial de l'Etat ? A-t-il été trompé ou mis en confiance par des cercles officiels de la capitale pour faire des facilités à certains «privilegiés de la République».

Trois jours après son enterrement, les commentaires sur les causes son décès vont bon train et d'aucuns sont convaincus que Mohamed Mounib Sandid aurait été poussé à bout par des gens haut placés, autant dans la région qu'au niveau de la capitale. Le silence qui était jusque là observé par les plus proches collaborateurs du défunt laisse place à des divulgations empreintes du sceau de la confidentialité, mais qui n'en sont pas moins scandaleuses.

L'indue cession au fils d'un dignitaire d'un logement de fonction appartenant à la Direction des travaux publics de la wilaya d'Annaba est du nombre des révélations qui ont fait le tour de la ville côtière ces derniers jours. Les circonstances dans lesquelles ladite direction s'est séparée de ce logement de 12 pièces situé sur le prestigieux boulevard du 1er Novembre prêtent



à polémique, en effet, et la rue annabie en est à se demander comment de tels abus sont possibles.

Selon des indiscretions, cette affaire scandaleuse serait intimement liée à la détérioration de l'état de santé du wali d'Annaba, lequel aurait été contraint, affirme-t-on, de tordre le cou aux textes réglementant la

cession des biens de l'Etat, en ordonnant à la direction locale des TP de procéder à ce désistement litigieux.

L'opinion publique, informée de cette affaire qui s'apparente à un abus de bien social, s'attend à d'autres révélations plus fracassantes les unes que les autres. Pis encore, le même bénéficiaire, non «repus»

de cet octroi valant des milliards était revenu à la charge pour exiger d'autres convoitises foncières dans des endroits stratégiques de la «capitale de l'acier».

Encore la décision du wali Sandid, d'arrêter plusieurs travaux de construction de logements promotionnels à Sidi Aïssa, suite à l'effondrement d'une route qualifiée de véritable séisme, n'avait pas plu à certains promoteurs «pistonnés au niveau d'Alger». Avant le défunt Mohamed Mounib Sandid, un autre wali, M. Bensobane, avait aussi eu maille à partir avec la mafia du foncier annabi. Avant-hier à El-Tarf, Sofiane Djilali, président du parti Jil Jadid, a ouvertement demandé au vice-ministre de la Défense nationale d'ouvrir une enquête sur la brusque mort de l'ex-wali d'Annaba.

Aussi étrange, pourquoi Sofiane Djilali a-t-il sollicité le chef d'état-major de l'Armée nationale d'ouvrir une enquête ? Savait-il quelque chose sur le décès douloureux du wali d'Annaba ? Enfin, on apprend de source crédible la création d'un mouvement issu de la société civile pour organiser une éventuelle marche de protestation pour demander l'ouverture d'une enquête sur les véritables causes ayant causé brusquement la mort du wali, un commis de l'Etat qui avait su en un temps très court gagner la confiance de toute une population.

Nabil Chaoui

PUB

Bonne >ous 2015 >

Année >ous

Air Algérie Souhaite >ous

Air Algérie Souhaite >ous

Always Caring for You

الخطوط الجوية الجزائرية

AIR ALGERIE

Le Jeune Indépendant du 29/12/2014 - ANEP N°164 921

GROS NUAGES AUJOURD'HUI AU SIÈGE DE L'UGTA

Le Comité de sauvegarde de l'UGTA organise un sit-in

Annoncé il y a quelques semaines, l'action d'éclat que compte organiser le Comité national de réappropriation et de sauvegarde de l'UGTA (CNRS) aura lieu finalement aujourd'hui au siège de la centrale syndicale. Le comité s'apprête en effet à organiser un sit-in devant le siège de l'UGTA qui risque de déraper. Un sit-in sous haute surveillance. Ainsi certaines régions, à l'exemple de Mostaganem, Oran, Saïda, Constantine et Hassi-Messaoud, ont déjà donné leur accord pour le rassemblement.

Le coordinateur du comité Badaoui a appelé les travailleurs à répondre présent le jour du sit-in. Ce syndicaliste a encore du mal à croire qu'une organisation comme l'UGTA, dont l'un des fondateurs, Aïssat Idir, est mort brûlé au chalumeau pour la libération du pays et celle des travailleurs algériens, en soit arrivée à ce stade de «délitement». Ahmed Badaoui a réaffirmé le refus absolu du comité du projet du code du travail. Dans une déclaration transmise à la presse, le comité tire la sonnette d'alarme : l'UGTA est «aujourd'hui menacée dans son existence». De son côté l'actuel SG de la centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd, sourd à ces balbutiements, se fixe comme objectif d'organiser le 12e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) prévu le 10 janvier prochain. Le secrétaire général de l'UGTA, dont le mandat a pris fin depuis quelques mois, pourrait se représenter pour une

énème fois. La direction s'est réunie le 5 août dernier à El Achour (Alger) à l'effet d'installer une commission de préparation du congrès. Une démarche qui n'a pas été du goût du comité national de réappropriation et de sauvegarde de l'UGTA, un mouvement créé à l'initiative de l'ancien syndicaliste, Ahmed Badaoui. D'ailleurs, il avait rendu public un communiqué dans lequel il a désapprouvé cette réunion qui, selon lui, «a délésté la commission exécutive nationale issue du 11e congrès national de ses prérogatives». Alors que ce mouvement parle «de luttes intestines» qui gangrèneront le fonctionnement de cette organisation syndicale, la direction en poste affirme qu'il s'agit bel et bien d'une «tentative de déstabilisation sans conséquence».

Le nouveau code du travail qui divise

A la veille d'un 12ème congrès qui pourrait s'annoncer hou-

leux, la direction de l'UGTA veut être créditée du succès remporté grâce à l'abrogation de l'article 87bis et faire oublier un projet de code du travail fortement décrié. Le projet de code du travail n'a pas été soumis à la tripartite du 18 septembre pour ménager la direction de l'UGTA à la veille de la tenue d'un congrès où l'instance dirigeante sortante veut verrouiller le jeu.

Le tollé général suscité dans les rangs des syndicalistes risque de mettre le feu aux poudres d'autant que plusieurs structures de base sont pour la liberté de candidatures lors du prochain rendez-vous national organique de l'organisation syndicale.

Pour rappel c'est lors de la tripartite des 3 et 4 mars 2005 qu'a été instituée une commission tripartite (UGTA-Gouvernement- Patronat) pour plancher sur les amendements des textes en vigueur dans les domaines des relations de travail, de l'exercice du droit syn-

dical, l'exercice du droit de grève et le règlement des conflits individuels et collectifs. Le texte tant décrié est le fruit de multiples réunions auxquelles ont été associés des représentants de la centrale syndicale.

Pour les animateurs du CNRS, la reddition de l'équipe de Sidi Saïd «est totale et sans aucune contrepartie». Avec un tel texte, l'employeur peut licencier tout travailleur qui participe à une grève du moment qu'il est fait obligation d'assurer le service minimum sans autres précisions que de se soumettre à toute réquisition des autorités compétentes pendant la période de grève.

Assistera-t-on à un sursaut des militants syndicalistes pour préserver leur outil de lutte dans une période qui s'annonce plus difficile pour l'économie du pays ? Le 12ème congrès risque d'être décisif pour l'avenir de l'organisation syndicale historique.

Hocine Adryen



POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DU CONTRÔLE DU SYSTÈME AÉRIEN

L'ENNA annonce un nouveau programme pour 2015

LE DIRECTEUR général de l'Entreprise nationale de navigation aérienne (ENNA), Youcef Safir, a annoncé hier que son entreprise compte introduire des équipements modernes et l'acquisition de nouveaux radars lui permettant de renforcer ses capacités de surveillance. Dans une déclaration à la Radio nationale, M. Safir a affirmé que l'Entreprise nationale de navigation aérienne qui assure 200 000 activités aériennes par an, compte renforcer son parc avec l'acquisition de nouveaux radars au niveau des aéroports d'Annaba, d'Oran, d'Alger et d'El-Bayadh. «Face à la croissance de l'activité de l'aviation civile estimée à 5 % par an, l'entreprise compte augmenter ses investissements afin de mieux répondre à la demande», a-t-il dit. L'entreprise compte ainsi s'équiper de 20 nouveaux systèmes d'atterrissage et acheter un avion de surveillance financé à 50 % en fonds propre. Le montant de ces achats, qui n'a pas été révélé, sera financé équitablement par l'entreprise et le Trésor public. Il a ajouté que son entreprise compte procéder en parallèle au lancement d'un nouveau programme qui consiste à développer la gestion de la navigation maritime. Ce nouveau programme qui sera lancé à partir de la nouvelle année, permet à l'entreprise de se doter des nouvelles technologies de l'information et de communication. Selon ce responsable, ces installations font partie des projets de l'entreprise en vue d'améliorer la sécurité aérienne en Algérie. M. Safir a également évoqué la finalisation des 5 tours de contrôle aérien au niveau des aéroports de Constantine, Oran, Ghardaïa, Alger et Tamanrasset. «La nouvelle tour de l'aéroport international d'Alger devra atteindre 72 mètres de hauteur, alors que celle qui existe actuellement mesure à peine 45 mètres», a-t-il précisé. Ces tours sont conformes aux normes et recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) en matière de sûreté, sécurité et qualité de service, a assuré le premier responsable de l'ENNA. Elles seront dotées d'équipements de radionavigation les plus modernes et de balisage de haute intensité, permettant respectivement le guidage des avions au vol, au décollage et à l'atterrissage nocturne», a-t-il encore précisé. M. Safira a affirmé, par ailleurs, que le plan de développement de l'ENNA sera accompagné par un grand investissement dans les ressources humaines à travers notamment la formation et le recyclage de ses cadres et de ses ingénieurs afin d'assurer un meilleur service aux partenaires de l'entreprise. «Cela devrait permettre de renflouer les rentes de l'ENNA», a-t-il ajouté sans toutefois révéler le montant actuel de ces recettes.

Z. M.

La crise économique et l'austérité vont-elles menacer la révision constitutionnelle ?

DE NOMBREUX analystes politiques pensent que le début de la crise économique et les premières mesures d'austérité pourraient bien peser de tout leur poids sur le débat politique actuel. En effet, on affirme bien que désormais la dégringolade des cours du baril sur les marchés mondiaux et l'impossibilité de les voir remonter en quelques mois va obliger le gouvernement Sellal à jouer «la ceinture» et recadrer son discours envers l'opinion publique. S'il est vrai qu'on évite, à tout prix, toute panique ou psychose et ses risques de tension ou de chaos social, le gouvernement doit jouer la transparence sur un débat aussi vrai que critique, qui est justement la crise, la rigueur, l'austérité et les mesures impopulaires.

C'est d'ailleurs sur ce terrain que les observateurs font part, ces derniers temps, de leurs réflexions sur une éventuelle mutation du débat politique. Alors qu'on gargarise depuis de longs mois l'opinion nationale sur la révision constitutionnelle et ses interminables tractations ou consultations, voilà que le risque d'un changement de priorité devient une option plus politique que jamais pour ne pas dire une opportunité de taille. Et c'est justement le discours qu'on perçoit actuellement dans les milieux ou les sphères qui soutiennent le président Bouteflika.

Qui pourrait bien empêcher le chef de l'Etat à brandir le prétexte de la crise économique, ses périls et ses retombées pour faire l'impasse sur son projet controversé de révision constitutionnelle?. Tout le

monde sait que cette révision n'a pas réussi à rassembler les forces politiques nationales, qu'elle a creusé au contraire le fossé qui sépare le pouvoir et ses partisans avec l'opposition hétéroclite mais organisée depuis le sommet de Zeralda en juin dernier. L'unanimité que cherchait Bouteflika pour accoucher d'un «traité consensuel» ou d'un texte rassembleur est devenue une aspiration impossible politiquement.

D'abord, cette opposition s'est organisée autour d'une coordination nationale avec des structures et des mécanismes de fonctionnement que le président lui-même et ses partisans n'ont réussi à le faire. L'ancien broulé, dit de l'alliance présidentielle, s'est écroulé depuis le fameux divorce avec le mouvement islamiste MSP. Toujours en face, le candidat des présidentielles, Ali Benflis, s'est lui-même regroupé dans un autre front aussi large que possible, appelant au changement rapide du régime.

Ainsi, deux grands blocs de l'opposition font face à Bouteflika et maintiennent qu'ils n'adhéreront pas à son chantier de révision de la Constitution. Comment dans ces conditions, le président de la République pourrait concrétiser son projet avec une adhésion d'une grande partie de la classe politique? Comment pourra-t-il aller jusqu'au bout de son programme de «réformer» la Loi Fondamentale, alors que l'année qui va commencer sera une année totalement acquise à la crise économique, aux mesures d'austérité, à la guerre à l'inflation au gel des recrutements dans les secteurs publics, à la hausse des prix des produits de

large consommation, à la dépréciation du dinar et les hausses des devises? Quelle est la couche sociale, pauvre ou moyenne de la société algérienne, exerçant soit dans le tertiaire, soit dans l'informel, qui pourrait s'intéresser aux nobles objectifs d'une révision de la constitution, à ses louables principes d'équilibre des pouvoirs, au renforcement de l'exercice démocratique ou à la consécration des libertés, voire même au changement de la nature du régime politique ou aux attributs et autres prérogatives des institutions populaires, alors que la réalité quotidienne sera dominée d'abord et avant tout par la spéculation qui menace les prix des denrées, par la gravité de la chute inscrite dans la durée des recettes et les coupes budgétaires qui ne manqueront pas d'alarmer notre opinion?

Pour beaucoup de nos analystes, il est presque politiquement incorrecte de parler de révision constitutionnelle, débat éminemment politique, alors que le pays vit une situation économique critique et délicate.

Et c'est justement ce qui pourrait bien enterrer encore une fois ou geler ce vieux projet de Bouteflika. Un gel, un report ou peut-être une annulation pure et simple que Bouteflika voudrait bien, juste pour ne pas s'embarrasser avec la montée en puissance des blocs de l'opposition et leur radicalisme total envers tout ce qui vient du pouvoir. Un gel qui pourrait bien être une carte secrète pour «masquer» l'échec de son projet de révision.

H. R.



EXPLOITATION DU GAZ DE SCHISTE

Le premier forage pilote était un «succès»

L'ALGÉRIE va exploiter bel et bien le gaz de schiste, malgré les grandes protestations et manifestations des citoyens à travers notamment les wilayas sud du pays. Les manifestants ont soulevé le problème de l'absence de concertation et les grands risques écologiques. Or malgré cela, les autorités ont entamé les forages, pour l'extraction de ces hydrocarbures non conventionnels, en rassurant l'opinion publique que toutes les dispositions visant à protéger l'environnement ont été prises. A In Salah situé à 50 km de la wilaya de Tamanrasset à l'extrême sud du pays, le premier forage pilote de gaz de schiste dans le bassin d'Ahnet a été effectué avec succès, selon le ministre de l'Énergie, Youssef Yousfi. «Nous assistons au succès de la première opération réelle de l'exploration de gaz de schiste dans le bassin d'Ahnet où nous avons réussi à produire du gaz extrêmement compact situé dans des roches imperméables», a fait savoir avant-hier le ministre lors d'un point de presse tenu à l'issue de sa visite d'inspection au premier forage pilote du gaz de schiste en Algérie. «Ce puits nous laisse envisager la possibilité d'aller de l'avant dans l'exploitation éventuelle de ces ressources gazières non conventionnelles», a-t-il ajouté.

Le ministre a, en outre, souligné que grâce à ce premier forage, les experts de la Sonatrach estiment que le bassin d'Ahnet contient deux milliards de m³ pour chaque km², «soit des réserves globales de 200 000 milliards de m³ de gaz pour tout ce bassin, dont 10 % peuvent être extraites, soit 20 000 milliards de m³ de gaz récupérables», a estimé M. Yousfi. De plus, le responsable a précisé que les études menées dans le bassin d'Ahnet ont permis de révéler l'existence d'un troisième périmètre contenant du gaz de schiste, ce dernier qui s'étend sur une surface de 100 000 km². Cependant, la commercialisation de ce genre d'hydrocarbures n'est pas envisageable dans le futur proche si la rentabilité commerciale du gaz d'Ahnet n'est pas prouvée, a-t-il affirmé. Dans ce sens, la phase de développement qui précède celle de la production pourrait intervenir dans trois ans, selon les estimations du groupe Sonatrach. Concernant, les graves répercussions sur l'environnement de ce genre de forage. Le groupe Sonatrach a établi selon les responsables, une stratégie afin de mieux gérer les rejets pour une meilleure protection de l'environnement. Cette stratégie consiste à recycler et réutiliser de la boue ainsi que les eaux utilisées sur chantier dans l'opération de la fracturation hydraulique qui libère le gaz de schiste de la roche qui le renferme. Il convient de rappeler que le forage du premier puits pilote de gaz de schiste en Algérie (AHTI H2), a été entamé en août 2008 sur une profondeur de 1 800 mètres en vertical et de 2 000 mètres en horizontal.

Z. B.

15 MILLIARDS DE DINARS DE PÉTARDS SUR LE MARCHÉ INFORMEL

L'UGCAA plaide pour la légalisation de l'activité



À une semaine du Mawlid Ennabaoui Echarif, les pétards, feux d'artifices, fumigènes et autres produits pyrotechniques refont surface dans les commerces, marchés, tables, trottoirs... Ce marché représente 15 milliards de dinars, selon l'UGCAA.

L'UGCAA qui rappelle que la loi interdisant ces produits est en vigueur depuis 1963, et qui s'avère inefficace et encourage le marché parallèle, a plaidé pour la légalisation de ce commerce. «Les produits pyrotechniques sont interdits, cependant, ils sont introduits par contournement via les différents ports algériens», a indiqué, hier, El Hadj Tahar Boulouar, porte-parole de l'UGCAA, lors d'une conférence de presse, à Alger. L'UGCAA propose, non pas l'interdiction pure et simple de l'importation ou la fabrication

des pétards, mais de réglementer le marché. M. Boulouar a fait savoir qu'il existe une forte demande de la part de la population sur ce type de produits. «Il faudrait une loi qui clarifie les choses, qui pose la différence entre les produits dangereux ou non et les codifier. Il faudrait aussi renforcer le contrôle en permettant aux services du commerce de le faire au niveau des ports algériens», a souligné notre interlocuteur, qui dénonce avec force l'importation illégale et l'utilisation dangereuse et inconsciente par les enfants, de ces produits pyrotechniques.

Selon notre interlocuteur, il existe au moins une dizaine d'importateurs de ces produits, qui introduisent frauduleusement leur marchandise. «Leur marge bénéficiaire est très importante. Elle atteint les 6 milliards de dinars. Il y a aussi entre deux ou trois distributeurs par wilaya qui font travailler plus de 20 000 vendeurs», a fait savoir M. Boulouar. Et d'ajouter: «Il nous arrive de compter jusque à 2 étals par immeuble. Ce commerce prohibé est très lucratif. Les

jeunes vendeurs réussissent à se faire entre 2 à 4 millions de centimes de bénéfice. Nos estimations sur la valeur de la marchandise importée et écoulee, est de l'ordre de 15 milliards DA». Ce commerce est très dangereux, pas seulement pour les clients, mais aussi pour les vendeurs. «La marchandise est de très mauvaise qualité et elle n'est pas stockée dans des locaux facilement contrôlables. La forte marge bénéficiaire des différents intervenants explique que des gens prennent autant de risques», a-t-il estimé.

Chaque année, des accidents dus à la mauvaise utilisation des pétards par les enfants et à la grande dangerosité de certains de ces produits sont à déplorer. La mise en place de campagnes de prévention et d'information auprès des jeunes est importante, afin d'éviter certains accidents regrettables, a souligné M. Boulouar, lançant un appel aux associations des consommateurs et aux citoyens pour la diminution de la consommation de ce genre de produits.

Lynda Loufi

DES CONTREBANDIERS DANS LE VISEUR DES GARDES-FRONTIÈRES

Gare à vous !

DEPUIS que les autorités avaient décidé, à la fin de 2013, de passer au stade supérieur face à l'émergence de la contrebande qui a atteint un seuil intolérable au détriment de l'économie nationale, les forces de sécurité ont été instruites d'utiliser des balles réelles contre la «mafia» des frontières. La traque aux contrebandiers bat son plein aux frontières. Les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) n'hésitent plus à user de leurs armes, surtout si les contrebandiers refusent d'obtempérer aux injonctions. Depuis le 1er janvier, une vingtaine de contrebandiers ont été atteints par balles, suite à des tirs des soldats de l'ANP et autres gardes-frontières (GGF) relevant de la Gendarmerie nationale.

De janvier à ce jour, une vingtaine de contrebandiers ont été tués par armes à feu après avoir refusé d'obtempérer aux ordres

des forces de sécurité qui sont mobilisées tout le long des 7000 km de frontières. De Bir El Ater à Timiaouine et Naâma en passant par Maghnia et Debdeb, les contrebandiers et les narcotrafiquants hésitent à s'aventurer comme avant. Le motif de cette crainte n'est autre que le durcissement des mesures de réplique prises par les forces de sécurité qui sont mobilisées tout au long des frontières algériennes.

Une réplique plus sévère et plus payante qui a été décidée par les autorités algériennes au lendemain de la montée vertigineuse du trafic de carburant, de la contrebande et du trafic de drogue qui ont amplement affecté l'économie du pays. Les chiffres donnent froid dans le dos dans la mesure où, depuis 2013, à titre d'exemple seulement, 100 millions de litres de carburant (chiffre dévoilé par le ministre de l'Énergie et des Mines Youcef Yousfi) ont tran-

sité par les frontières algériennes vers les pays voisins. En parallèle seulement 2 millions de litres ont été saisis (chiffre donné par la Gendarmerie nationale).

Concernant la drogue, plus de 400 tonnes ont été interceptées par les services de sécurité entre 2013 et 2014. Ces derniers mois, la contrebande en provenance du Maroc et d'autres villes frontalières du pays a pris des proportions alarmantes : drogue en quantité industrielle, carburant par centaines de milliers de litres, cosmétiques douteux, boissons alcoolisées et barbituriques ont envahi les frontières.

Le 3 mars dernier, deux véhicules conduits par des contrebandiers ont forcé un poste de contrôle de la douane de Sidi Bel Abbès dressé sur l'autoroute Est-Ouest. Le bilan était lourd : un douanier tué et un contrebandier abattu. En effet, les contrebandiers agissaient

sous les commandes d'un éclaircir qui était dans le premier véhicule, lorsque ce dernier a été surpris par le barrage, tentant d'accélérer avant d'écraser un douanier. La riposte fut immédiate. Une course-poursuite s'est engagée puis des coups de feu ont été tirés de part et d'autre, entraînant la mort d'un contrebandier et des blessures à un douanier. Profitant de la confusion née de ces coups de feu, les occupants du premier véhicule ont réussi à s'échapper alors que le corps du contrebandier a été évacué à l'hôpital de Sidi Bel Abbès. Des spécialistes de la déstabilisation, de l'autre côté de la frontière ouest, en étroite complicité avec des nationaux sans scrupules, s'efforcent sans relâche d'introduire tous ces poisons dans une tentative d'atteindre à la santé, au bien-être des Algériens et à la sécurité nationale.

F. Sofiane

SUBVENTION DE PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION EN ALGÉRIE

Les riches profitent largement des largesses de l'Etat

LE SYSTÈME de subvention massif de presque tous les produits de première nécessité ne profite pas uniquement aux plus nécessiteux, mais surtout aux nantis de la République qui achètent au même prix que la grande majorité du peuple et, par conséquent, profite plus aux riches qu'aux pauvres. Il faut dire que l'Algérie figure parmi les rares pays au monde à subventionner encore le prix, y compris de la baguette de pain, en plus de produits alimentaires et énergétiques. Et cette politique mise en place depuis des décennies, même au plus fort moment de la crise financière, traversée par le pays deux fois de suite en 1986 et en 1994 est aujourd'hui décriée, voire dénoncée par certaines parties qui reprochent aux autorités leur absence de vision à ce sujet. Une inconséquence économique que viennent de pointer du doigt des experts qui dénoncent ces subventions très «coûteuses» et «inefficaces». Pour eux, l'Algérie ne pourra pas continuer à supporter indéfiniment ce «fardeau» de plus en plus lourd pour l'économie algérienne. Il faudra donc mettre au plus vite en place un système de distribution de la rente qui aille directement aux plus pauvres.

POUR METTRE EN ÉCHEC LES TENTATIVES D'INCURSION DES TERRORISTES À TRAVERS LES FRONTIÈRES COMMUNES

La Tunisie veut signer un accord de défense stratégique avec l'Algérie



LES AUTORITÉS tunisiennes actuelles ont fait le forcing ces derniers jours auprès des autorités algériennes pour amener ces dernières à accepter de signer un accord de défense stratégique afin d'enrayer les tentatives d'incursion répétées des terroristes qui traversent les frontières communes aux deux pays. Ce pays voisin et limitrophe, qui fait face depuis quelques mois à un danger terroriste potentiel qui ne recule devant rien pour mettre en péril l'unité du pays n'a pas les moyens de sa politique. Son armée, construite autour du principe de la neutralité positive cher à feu Bourguiba, la Tunisie n'est pas équipée de matériels sophistiqués qui peuvent lui donner une puissance de feu pour combattre une guérilla urbaine. Aussi, la Tunisie se tourne-t-elle vers son voisin l'Algérie pour l'aider à éliminer ce fléau dévastateur. Gageons qu'avec l'élection au poste de président de la République de Beji Caïd Essebsi, un allié proche d'Alger que cet accord de défense sera signé au plus vite.

LE BALCON DU JI



MALGRÉ LA NOTE D'AUSTÉRITÉ DE SELLAL Le P/APC de Bouzaréah passe outre cette directive

ALORS QUE SELLAL vient de rappeler à tout le monde y compris les administrations publiques d'adopter, à travers une circulaire, une attitude moins dépensière, le P/APC de Bouzaréah, d'obédience FLN, est passé outre ces recommandations en engageant des travaux de réfection à coup de milliards de centimes d'une place publique située dans un quartier de la commune, le Parc Miremont en l'occurrence. Il faut souligner que la construction de cette «petite merveille», réalisée il y a à peine deux années, a déjà coûté aux contribuables la bagatelle de trois milliards de centimes. Les citoyens de cette cité n'en revenaient pas lorsqu'ils ont vu, avant-hier matin, les bulldozers entrer en action et la démolir. Au lieu de songer à retaper à neuf les immeubles avoisinants crasseux et qui croulent sous le poids des ans, cet élu du peuple à manifestation trouvée la parade pour consommer le reste de son budget annuel. Question : Cet élu suit-il les événements ou fait-il simplement fi d'une note gouvernementale ?

DERNIER CONSEIL DES MINISTRES DE L'ANNÉE 2014

La loi de finances à l'ordre du jour

LE PRÉSIDENT Bouteflika présidera aujourd'hui le dernier Conseil des ministres de l'année 2014 qui s'achève dans quelques jours. Il sera consacré essentiellement à la loi de finances 2015, votée il y a quelques jours par le Parlement. Le chef de l'Etat avait présidé la semaine dernière un conseil restreint qui a regroupé le Premier ministre, le

ministre des Finances, le vice-ministre de la Défense, le gouverneur de la Banque d'Algérie et le conseiller à la présidence de la République aux questions économiques, Karim Djoudi, autour de la question de la chute du prix du pétrole et ses conséquences sur la politique de développement et de la nécessité d'adopter une politique d'austérité

LE TRAIT DE SIDOU



5

PAGE ANIMÉE PAR HOCINE ADRYEN

DIXIT...

Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat : «Tout ce qui est en marche ne s'arrêtera pas. Tout ce qui a été entamé doit être terminé, et cela concerne les stades, les routes, et les logements.»

Soufiane Djilali, président de Jil Jadid : «Des lots de terrain, des espaces publics sont distribués de manière illégale à des promoteurs hors la loi.»

Youcef Youfsi, ministre de l'Energie : «Avec le gaz de schiste ce sera le début d'une nouvelle aventure qui va permettre à l'Algérie de disposer d'une des importantes réserves de gaz au monde.»

Abdessellem Rachedi, homme politique : «Durant les 15 dernières années, les budgets ont toujours été votés avec un déficit considérable.»

«COUP DE GUEULE»

Abderrezak Mokri, président du MSP : «Nous n'allons plus nous taire et nous appellerons toutes les forces politiques qui croient au changement politique pacifique à se joindre à notre coordination et à faire preuve de bonne foi pour relever le défi et faire sortir le pays de cette situation chaotique. Cette situation ne nous fait pas plaisir puisqu'elle nuit au pays et à la population.»

PROJET DE CONSTRUCTION DE 352 LOGEMENTS CNEP-COSIDER DE BOUZARÉAH

Les élus se servent en toute impunité



LA NOUVELLE et jeune équipe de l'APC de Bouzaréah, issue du parti FLN, s'est fait remarquer ces derniers temps par un fait qui dévoile un peu plus le pourquoi de cette frénésie pour les mandats électifs. Bien que l'équipe qui dirige cette APC depuis plus d'une année brillé par un manque de volonté manifeste pour améliorer les conditions de vie des citoyens de cette localité perchée sur les hauteurs d'Alger, elle a aussi montré un «engouement» certain pour les privilèges et autres avantages que procure un mandat électif. Un projet de construction de 352 logements CNEP-Cosider sur le site Beauséjour, initié en 2004 par le P/APC de l'époque, fait aujourd'hui l'objet de convoitises du P/APC et des élus qui n'hésitent pas à falsifier les documents ou à cacher les vérités au wali délégué de Bouzaréah ou au wali d'Alger. En effet, une récente délibération de ce conseil communal a modifié une liste de postulants à ces logements établie en 2004 pour permettre à ces élus de bénéficier, non pas d'un seul logement, mais de deux. Selon les informations recueillies auprès d'un ancien élu, le P/APC de cette ville a décidé d'octroyer aux élus deux logements chacun. Pour cela, l'Exécutif a gommé de la première liste établie plus d'une trentaine de noms de postulants qui attendent l'achèvement de ce projet depuis des années.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
 DIRECTION GENERALE DES FORETS
 CONSERVATION DES FORETS WILAYA DE SETIF

AVIS DE RECRUTEMENT

La Conservation des forêts de la wilaya de Sétif organise un concours de recrutement sur titre pour les postes cités dans le tableau ci-dessous :

DESIGNATION DU POSTE	NOMBRE DE POSTES	CONDITIONS DE RECRUTEMENT	AFFECTATION
Inspecteur des forêts	04	Les candidats titulaires d'un diplôme d'études universitaires appliquées ou d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Foresterie - Ecologie et protection de la nature - Biodiversité et gestion durable des milieux naturels - Conservation de la nature et de l'environnement - Valorisation des ressources végétales - Biologie végétale et animale - Aménagement rural - Génie rural.	Un (01) poste au District des forêts de Dar El-Hadj - Un (01) poste au District des forêts de Souk El-Djemaa - Un (01) poste au District des forêts d'El-Hamma - Un (01) poste au District des forêts de Tizi N'bechar.

Constitution du dossier :

- Une demande manuscrite.
- Extrait de naissance et fiche familiale d'état civil pour les candidats mariés.
- Une copie légalisée du diplôme.
- Un relevé de notes.
- Un extrait du casier judiciaire n° 3 (daté de moins de trois mois).
- Certificat de nationalité.
- Certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie).
- Une attestation de toise (taille minimale de 1,66 m pour les hommes et 1,58 m pour les femmes).
- Une attestation d'acuité visuelle totalisée de 15/10 sans correction par des verres ou lentilles, sans que l'acuité visuelle minimale pour un seul œil ne soit inférieure à 7/10.
- Une copie légalisée de l'attestation justifiant la position vis-à-vis du service national sans qu'il soit exempt pour des raisons médicales.
- Une attestation justifiant l'expérience professionnelle.
- 02 photos d'identité.
- 02 enveloppes timbrées libellées à l'adresse du candidat

Le dossier de candidature doit être déposé ou adressé par voie postale à **Monsieur le Conservateur des forêts de la wilaya de Sétif (Cité administrative -Aïn Tebnet - Sétif)**, dans un délai de **quinze (15) jours** à compter de la date de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 29/12/2014 - ANEP 164 977

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
 DIRECTION GENERALE DES FORETS
 NIF : 412014001000057

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application des dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction générale des forêts, sise chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun (Alger), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n° 19/DGF/2014, paru dans les quotidiens nationaux *El-Chabab El-Djadid* et *Le Jeune Indépendant* en date des 16 et 17 août 2014 et relatif à la réalisation de l'étude d'aménagement de la forêt domaniale de Béni Imlou dans la wilaya de Khenchela, sur une superficie de 65 000 hectares, constituée de peuplement de pin d'Alep, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, conformément aux dispositions du cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à :

Dénomination de l'entreprise	Montant de l'offre TTC (DA)	Délais (mois)	Note offre technique (60 points)	Note offre financière (40 points)	Note globale 100 points	Observation
EPIC BNEDEB NIF : 001216100546072	68.900.000,00	42	57,35	40	97,35	Meilleure offre

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire de marché dans *le BOMOP* ou dans la presse, auprès de la commission ministérielle des marchés du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, sis boulevard Amirouche (Alger). Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction générale des forêts, sise chemin Doudou Mokhtar, Ben Aknoun (Alger), au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire de marché.

Le Jeune Indépendant du 29/12/2014 - ANEP 164 940

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
 OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
 DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE BOUIRA
 NIF : 000510019013558

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction des œuvres universitaires de la wilaya de BOUIRA, porte à la connaissance de tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° 02/DOU/2014, relatif à l'approvisionnement des restaurants universitaires relevant de la Direction des œuvres universitaires de BOUIRA en denrées alimentaires pour l'année 2015 : Lot 01 : viandes rouges fraîches - Lot 08 : cachir et pâté, Inséré dans les journaux suivants : *Le Jeune Indépendant* le 03/12/2014, *Les Débats* le 26/11/2014, *El-Bassair* le 24/11/2014 et *El-Hiwar* le 25/11/2014, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'attribution provisoire est arrêtée comme suit :

N° du lot	Désignation	Soumissionnaire retenu	N° d'identification fiscale	Montant minimum du marché en TTC après vérification	Montant maximum du marché en TTC après vérification	Critères de choix	La note technique obtenue	Année d'exécution
01	Viandes rouges fraîches	AICHOUNE LAZAZI	171103600391118	55 949 600.00 DA	75 255 920.00 DA	Moins disant	80	2015
08	Cachir et pâté	SARL conserverie des viandes d'Alger	099916000804485	8 805 396.60 DA	12 579 138.00 DA	Moins disant	80	2015

OBS : * Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la première publication du présent avis, auprès de la commission des marchés du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sis 11, rue Doudou Mokhtar Ben Aknoun - Alger. Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la Direction des œuvres universitaires de Bouira, au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 29/12/2014 - ANEP 164 842

YOUCEF YOUSFI :

L'OPEP doit baisser sa production pour corriger les déséquilibres du marché

LE MINISTRE de l'Énergie, Youcef Youssi a indiqué samedi, que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) doit baisser sa production pour corriger les déséquilibres du marché pétrolier. «L'OPEP doit intervenir pour corriger les déséquilibres du marché par la baisse de sa production», a déclaré le ministre lors d'un point de presse animé à l'issue de sa visite au premier forage de gaz de schiste en Algérie dans le bassin d'Ahnet (Tamanrasset).

Il explique que l'Algérie ne partageait pas le même avis que certains producteurs au sein de l'organisation, qui préconisaient que l'OPEP se doit de cesser toute intervention pour réguler le marché et se doit de le laisser se stabiliser de lui-même. «Ce n'est pas notre avis. Pour nous l'OPEP doit intervenir en procédant à une coupe de sa production afin de faire remonter les prix et de défendre les revenus de ses pays membres», a-t-il dit.

Le ministre a expliqué que ces gros producteurs ont adopté cette position de crainte de voir les pays non membres de l'organisation monter en puissance grâce à une explosion de la production de gaz de schiste, et que ces producteurs ont défendu leur position par le fait que les baisses opérées par l'organisation par le passé ont toujours profité aux pays non membres de l'OPEP qui gagnaient des parts de marché supplémentaires à leurs dépens. Ces pays évoquent également la montée du gaz de schiste américain qui a rallié d'importantes parts de marché lorsque les prix étaient élevés, a enchaîné le ministre en indiquant que le marché s'est retrouvé avec un surplus de production provenant des pays non membres de l'OPEP. En 2014, la production des pays non membres de l'OPEP a progressé de deux millions de barils/jour, alors que la croissance de la demande mondiale de pétrole atteignait à peine un (1) million de barils/jour, accentuant davantage les tensions sur le marché. «Malheureusement nous n'avons pas été suivis dans cette voie. Il y a des considérations (des gros producteurs) comme celles que je viens d'évoquer, il peut y avoir d'autres», a enchaîné le ministre en faisant allusion à des facteurs géostratégiques qui pourraient avoir influé sur l'évolution des cours de brut depuis juin passé. Il a estimé, à ce titre, qu'il était nécessaire de maintenir le dialogue au sein de l'OPEP et aussi avec les autres pays non membres de l'Organisation car les objectifs de ces producteurs sont les mêmes. Côté prévision, le ministre citant des anticipations d'analystes, a indiqué que les cours pourraient évoluer entre 60 et 70 dollars en 2015 avec une possibilité d'augmenter davantage durant le quatrième trimestre de l'année prochaine et d'atteindre les 80 dollars en 2016.

R. A.

POUR RÉSOUDRE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE Rebaïne appelle au changement

Le président du parti AHD 54, Fawzi Rebaïne, a appelé hier les partis politiques à resserrer les rangs pour affronter les dangers qui guettent le pays, notamment en ce moment de crise économique et sociale que connaît l'Algérie avec la baisse du prix du pétrole qui a occupé l'actualité ces derniers jours. 'J'appelle tous les partis politiques quelle que soit leur tendance à mettre de côté leurs divergences en se constituant en un front uni afin de relever les défis auxquels l'Algérie est confrontée', a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse animée au siège de son parti.

Le chef de Ahd 54 a affirmé que «le Premier ministre Abdelmalek Sellal a perdu de la crédibilité sur toutes les lignes, notamment en ce qui concerne la réalisation des projets tracés depuis son installation à la tête du gouvernement ; cela reflète clairement la crise économique et sociale que connaît actuellement notre pays», a-t-il souligné. M. Rebaïne a saisi l'occasion pour évoquer les événements de Ghardaïa, particulièrement les multiples problèmes dont souffre la population de cette région et qui persistent malgré les assurances du Premier ministre de les résoudre radicalement.

Le chef de file de Ahd 54 n'a pas manqué de dire qu'aucune procédure audacieuse et efficace n'a été prise afin de résoudre les différents problèmes qui ont touché le secteur des transports, en particulier les accidents ferroviaires ainsi que les crashes d'avions qui sont devenus le cauchemar des citoyens.

A propos des affaires de corruption de l'autoroute Est-Ouest, de Sonatrach 1et 2, M.



Rebaïne a mis en cause la négligence de la justice algérienne de juger toutes les personnes impliquées. «La justice algérienne manque de crédibilité, c'est pour cela que la stabilité de l'Algérie et l'intégrité de son territoire demeurent visées», a-t-il dit.

En effet, face à la gravité de la conjonction politique et économique, M. Rebaïne a préconisé la nomination d'un gouvernement transitoire pour trouver

des solutions fiables et efficaces à tous les problèmes que connaissent l'Algérie et sa population.

De plus, le même interlocuteur a mis l'accent sur la nécessité d'entamer une trêve sociale et politique, et surtout de revoir le nouveau contrat social. «Il faut qu'il y ait une trêve sociale et politique afin de trouver des solutions adéquates aux différents défis auxquels est confrontée l'Algérie», a-t-il

soutenu. Par ailleurs, M.Rebaïne a recommandé aux partis politiques de faire preuve de nationalisme en dépassant leurs conflits et d'œuvrer davantage pour l'apaisement loin de tout discours alarmiste.

En outre, il est revenu sur l'élection présidentielle du 17 avril qui, selon lui, n'était pas transparente. «Je suis persuadé que l'élection présidentielle de 2014 était frauduleuse ; d'ailleurs, comment se fait-il qu'un président gravement malade, dans l'incapacité de gérer les affaires de l'Etat et qui n'apparaît que très rarement dans les médias puisse être élu pour un 4e mandat», a-t-il martelé.

Enfin, M. Rebaïne a salué le bon déroulement de l'élection présidentielle en Tunisie. «C'est grâce à une forte volonté politique que les Tunisiens ont réussi l'élection présidentielle en toute transparence», a-t-il dit.

«Je suis pour toute procédure et moyen efficace et fiable qui pourra sortir l'Algérie de cette crise économique et sociale», a-t-il conclu.

Fatïha Ouidir

SESSION EXTRAORDINAIRE CONVOQUÉE PAR LE WALI À BÉJAÏA

A qui reviendra le dernier mot ?

LE RAPPORT des forces peut-il être reversé aujourd'hui à l'APW de Béjaïa ? La question mérite d'être analysée sur la base de certains éléments de réponses. Alors que la coalition fait son travail pour maintenir encore sa force et la rendre plus étanche pour éviter de mauvaises surprises. Aujourd'hui, du côté de l'ancienne majorité, notamment du FFS, l'on manœuvre pour reverser la vapeur que lors de la session extraordinaire convoquée, faut-il le rappeler par le P/APW, selon l'article 15 du code de wilaya afin de retrouver la cohésion perdue. En fait, tous les coups sont permis.

La question qui se pose maintenant est de savoir si le wali pourra réussir là où les chapelles politiques ont, jusque-là, échoué ? Pour rappel, le wali s'est appuyé sur les articles 15, 16, 17, 165 et 168 de la loi n°12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya pour faire adopter le budget primitif 2015 avant la fin de l'année en cours pour éviter d'en ajouter un nouveau retard à la wilaya. Un budget qui devait être adopté il y a plus d'un mois déjà. L'opposition par contre ne compte pas se laisser faire aujourd'hui.

Avec ses 22 élus sur les 43 et en l'absence d'un élu de l'ancienne majorité, elle compte exiger, nous dit le chef du groupe APW du RCD, M. Mouloud Debboub, d'ajouter à l'ordre du jour le point relatif au fonctionnement de l'APW. Autrement dit, le remaniement des commissions et de l'exécutif conformément au règlement intérieur de l'APW, notamment ses articles 1 et 9 du décret daté le 26 juin 2013. Elle compte,

également, faire valoir l'article 43 du code de wilaya lié à l'abandon de mandats et les absences prolongées de membres des commissions et de leurs présidents qui sont déclarés, selon cet article, exclus après trois absences par année aux sessions tenues par l'APW.

Dans ce cas, l'APW ira droit vers le blocage, comme nous l'a affirmé M. Debboub hier. Ce dernier a rappelé le retrait d'approbation signé par les 24 élus sur les 43 qui composent l'APW, le 8 décembre dernier. Cependant, un autre scénario est en gestation.

Des informations parvenues, avant-hier, font état de nouvelles données: au moins un élément de la coalition pourrait retourner vers l'ancienne majorité. Dans ce cas précis, le FFS qui a décidé de ne rien céder à l'alliance (FLN, RCD, RND, FSLD) sera le grand gagnant après plus de deux semaines de batailles sans relâche et une guerre des mots virulents. Une bataille féroce que le FFS a perdue jusqu'à présent si les choses restent en l'état et si le retournement de situation, annoncé hier, ne venait pas à se réaliser.

Le FFS pourrait aussi bloquer l'APW en refusant de céder sur l'ordre du jour fixé par le wali et gagner du temps jusqu'à ce qu'il retrouve sa majorité. C'est la chose redoutée, tragiquement, par la coalition qui cherche coûte que coûte à faire ajouter le point lié au fonctionnement à l'ordre du jour de la session extraordinaire d'aujourd'hui. Certains évoquent le boycott du groupe FFS de la session d'aujourd'hui qui

sera présidée par le vice-président M. Ali Rabhi délégué par le P/APW qui est en congé de maladie.

Le boycott du groupe FFS serait une manière aussi de manœuvrer pour ne pas accepter l'ajout du point exigé par la nouvelle majorité. Cependant, une source nous a affirmé hier que le groupe FFS sera présent à la session d'aujourd'hui et compte ne rien céder sur les exigences de la coalition FLN, RCD, RND et FSLD. Dans cette lutte pour le contrôle de l'assemblée, le blocage serait évident, alors attendons pour voir ce que va accoucher l'APW. Tout le monde a les yeux braqués vers celle-ci, car même les états majors politiques qui se seraient mêlés en faveur d'une partie ou d'une autre n'ont rien pu faire, en dépit de leurs directives et cela face à des élus plus que jamais têtus. Enfin, le wali peut-il céder à la demande de l'opposition ?

Nouredine Bensalem

40E JOUR

Les êtres ne meurent pas quand on les enterre ; ils meurent quand on les oublie. Cela fait déjà 40 jours, nous a quitté notre cher fils et frère **AMINE HAMMOUCHE**, le 18/11/2014. Laisant un immense vide et irremplaçable au monde, ne pourra combler pour ses parents, ses sœurs **HANIA** et surtout pour son frère **MEBROUK**. Ton image restera à jamais un souvenir dans nos cœurs, en ce douloureux souvenir, ses parents, ses sœurs et ses frères demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix, **AMINE**, nous ne t'oublierons jamais. Que Dieu le Tout Puissant t'accueille en son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons.

Ton frère **MEBROUK**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA DE TAMANRASSET
 DIRECTION DES TRANSPORTS
 SERSOUF B.P n° 1026 Tamanrasset
 M.F : 09901019011243

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
 NATIONAL OUVERT N° / 2014**

La Direction des transports de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert concernant :

**REALISATION D'UNE AEROGARE IN GUEZZEM
 Lot n° 02 : réalisation d'un Forage + Abri (pour forage)**

Les entreprises qualifiées dans le domaine **hydraulique** (activité principale ou secondaire) peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la Direction des transports de la wilaya de Tamanrasset, Cité administrative Sersouf, **Tamanrasset**. Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Offre technique (enveloppe A) :

- Instructions au soumissionnaire paraphées et signées
- Déclaration à souscrire dûment signée et cachetée
- Déclaration de probité dûment signée et cachetée
- Les pouvoirs du (ou des) signataires appuyés par les pièces juridiques habilitant le (ou les) signataire(s) à engager l'entreprise ou soumissionnaire
- Le planning de réalisation des travaux dûment signé et cacheté
- Extrait du registre de commerce
- Extrait du casier judiciaire en cours de validité
- Certificat de qualification et classification
- Pièces fiscales et parafiscales
- Carte d'immatriculation fiscale
- Liste des moyens humains avec justification
- Liste des moyens matériels avec justification
- Références professionnelles
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés morales
- Bilans des deux dernières années
- Cahier des prescriptions spéciales dûment signé
- Cahier des prescriptions techniques dûment signé

Offre financière (enveloppe B) :

- Lettre de soumission dûment signée et cachetée
 - Bordereau des prix unitaires dûment signé et cacheté
 - Devis quantitatif et estimatif dûment signé et cacheté
- Les offres seront présentées scindées en une offre technique (enveloppe A) et une offre financière (enveloppe B) dont le contenu est décrit dans le cahier de charges sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure devra être anonyme et portera la mention suivante :

**Appel d'offres national ouvert n°/ 2014
 REALISATION D'UNE AEROGARE IN GUEZZEM
 Lot n° 02 : réalisation d'un forage + Abri (pour forage)
 Soumission à ne pas ouvrir**

La date accordée aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de **21 jours**, à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse nationale et /ou dans le **BOMOP**.
 Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de préparation des offres jusqu'à **13h30mn** l'heure limite au secrétariat de la Direction des transports de la wilaya de Tamanrasset.
 Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
 Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **(90 jours + délai de préparation des offres)** à partir de la date limite de dépôt des offres.
 Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis (offres techniques et financières) qui se tiendra le jour de dépôt des offres qui correspond au dernier jour de préparation des offres à **14h00mn**, au siège de la Direction des transports de la wilaya de Tamanrasset.

Le Jeune Indépendant du 29/12/2014 - ANEP 164 931

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME
 HOSPITALIERE
 Direction de la Santé de la Wilaya de M'sila
 Etablissement Public Hospitalier de Bou-Saada

AVIS DE RECRUTEMENT

Recrute par voie de concours sur titre de l'année 2014, dans la limite des postes les grades suivants :

Grade	Nbre de postes	Mode de recrutement	Conditions de Participation
Psychologue clinicien de la santé publique	02	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires du diplôme de licence en psychologie (option clinique) ou d'un titre reconnu équivalent

Le dossier à fournir

- Une demande manuscrite avec n° de téléphone et adresse exacte
- Un acte de naissance
- Un casier judiciaire n° 03
- 02 photos d'identité
- Copie certifiée conforme du diplôme
- Une pièce justifiant la position vis-à-vis du service national
- Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité
- Relevé de note légalisée de la dernière années d'études
- Une attestation justificative pour les majors de promos
- Copie légalisée de l'attestation de formation complémentaire du diplôme
- Copie légalisée de l'attestation justifiant les travaux ou les études réalisées dans la même spécialité d'études
- Fiche familiale ou Individuelle ou attestation de soutien de famille
- Certificat de résidence
- Copie légalisée des attestations de travail accompagné d'une attestation d'affiliation délivrée par la Cnas pour les employés du secteur privé
- Pour les fils du chahid, joindre une pièce justificative
- Pour les handicapés, joindre une pièce justificative

Lieu de dépôt des dossiers :

Les dossiers sont envoyés ou déposés au niveau de l'établissement public hospitalier de Bou-Saada. La clôture des inscriptions est fixée à 15 jours à compter de la date de parution de cette annonce. Tous les dossiers incomplets ou hors délais seront rejetés.

Recours :

Tout candidat non retenue pour participer au concours peut déposer un recours auprès de l'établissement public hospitalier de Bou-Saada pour étude et réponse dans les 05 jours au moins avant la date de l'examen.

Observation :

Tout dossier Incomplet ne sera pas pris en considération.

Le Jeune Indépendant du 29/12/2014 - ANEP 164 926

INDEPENDANT

Grille tarifaire

INDEPENDANT

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



LES POLITIQUES ET LES MILITAIRES SONT FORMELS

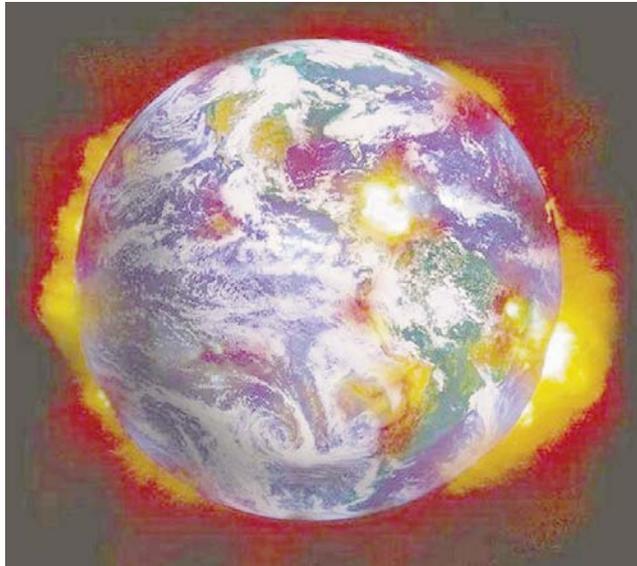
«Le monde court un grand risque de guerre nucléaire»

A la veille de la Conférence de Vienne sur l'impact humanitaire des armes nucléaires, 120 politiques, militaires et diplomates ont appelé, dans une lettre, les dirigeants du monde à agir d'urgence pour diminuer le risque de guerre nucléaire, rapporte le quotidien britannique The Independent.

«**L**a tension entre les puissances nucléaires et leurs alliés dans l'espace euro-atlantique, ainsi que dans le Sud et l'Est de l'Asie reste très grave, ce qui crée une possibilité potentielle d'erreur de calcul militaire et d'escalade », a notamment prévenu le ministre autrichien des Affaires étrangères Sebastian Kurz, rappelant que parvenir à un monde sans armes nucléaires était un objectif commun à l'humanité tout entière. Parmi les quelque 120 signataires de la lettre, estimant que les leaders du monde sous-évaluent ou ne se rendent pas pleinement compte du danger de guerre nucléaire, figurent entre autres les ex-secrétaires britanniques à la Défense Tom King et Desmond Browne, les anciens ministres britanniques des Affaires étrangères Margaret Beckett et David Owen, l'ancien commandant suprême adjoint des forces alliées de l'Otan en Europe John McColl, l'ancien leader des libéraux-démocrates britanniques Menzies Campbell, l'ancien vice-président du Comité des chefs d'état-major interarmées américain James Cartwright et l'ancien chef de l'état-major britannique David Richards.

Pyongyang : « Etats-Unis préparent une guerre nucléaire »

Il faut rappeler que dans ce contexte de guerre nucléaire, Pyongyang considérait il



à une année que les exercices conjoints américano-sud-coréens Key Resolve et Foal Eagle, ayant eu lieu fin février 2014, «comme une préparation à une attaque nucléaire contre la République populaire démocratique de Corée (RPDC)». «Nous estimons que ces exercices sont agressifs et dangereux, car ils constituent une préparation à une guerre nucléaire contre la RPDC, bien qu'ils soient menés sous l'enseigne de manœuvres défensives. Ces exercices visent l'invasion et l'occupation de Pyongyang » avait souligné l'ambassadeur nord-coréen à Moscou, Kim Yong Jae. Auparavant, le Comité nord-coréen pour la réunification pacifique de la patrie a exigé l'annulation des exercices

conjoints des forces armées sud-coréennes et américaines Key Resolve et Foal Eagle qui doivent débuter fin février et se terminer en avril. Le Comité a comparé ces exercices d'envergure à une « déclaration de la pleine guerre nucléaire » et a exhorté à les annuler, tout en soulignant que ces manœuvres annuelles empêchaient les liens entre les Corées de se resserrer. Séoul et Washington ont toutefois refusé d'accéder à la demande instante de Pyongyang, en soulignant qu'il ne s'agissait que d'un exercice d'entraînement des postes de commandement qui se tenait tous les ans dans le but d'améliorer la capacité de défense de la péninsule coréenne.

La Russie se dit prête à toute attaque. La Russie «qui fait tout pour éviter une guerre nucléaire», vient de rappeler à la communauté internationale qu'elle se réserve « le droit d'effectuer une riposte nucléaire en cas d'attaque contre elle ou ses alliés », lit-on dans la nouvelle doctrine militaire russe entérinée par le président russe Vladimir Poutine le 25 décembre.

«La Russie se réserve le droit de se servir de son arme nucléaire en riposte à une attaque à l'arme nucléaire ou à une autre arme de destruction massive, réalisée contre elle et/ou ses alliés, ainsi qu'en cas d'une agression massive à l'arme conventionnelle mettant en danger l'existence même de l'Etat », est-il indiqué dans la doctrine mise en ligne vendredi sur le site du président. La version précédente de la doctrine militaire adoptée en 2010 comprenait la même formule. Certains médias ont antérieurement affirmé que la nouvelle version de la doctrine militaire comprendrait la notion de « frappe nucléaire préventive ». Toutefois ce terme ne figure pas dans le texte officiel. Selon la nouvelle doctrine militaire russe, l'arme nucléaire reste un facteur important de prévention de conflits nucléaires et conventionnels. La décision d'utiliser l'arme nucléaire relève du président russe. La doctrine militaire de la Russie, adoptée en avril 2000 stipule que « La Russie se réserve le droit de se servir de son arme nucléaire en riposte à une attaque à l'arme nucléaire ou à une autre arme de destruction massive, réalisée contre elle et/ou ses alliés, ainsi qu'en cas d'une agression massive à l'arme conventionnelle si la situation s'avère critique pour la sécurité nationale de la Russie ».

Un expert américain de premier plan l'affirme :

«Si l'Ukraine rejoint l'Otan, cela provoquera une guerre nucléaire !»

STEPHEN Cohen est l'un des meilleurs experts américains sur la Russie. Cohen est professeur émérite d'études et de politique russes à l'Université de New York et à l'Université de Princeton, et il est l'auteur de plusieurs livres sur la Russie et l'Union soviétique. Cohen explique que c'est principalement l'Occident qu'il faut blâmer pour la crise en Ukraine :

«La guerre dans l'est de l'Ukraine est quelque chose d'horrible, de tragique et de complètement inutile. D'après mon analyse, nous avons puissamment contribué à cette tragédie. Je dirais que les historiens, un jour, regarderont en arrière et ils concluront que l'Amérique a du sang sur les mains. Trois mille personnes ont été tuées ; la plupart d'entre elles étaient des civils incapables de se déplacer rapidement. C'était des femmes avec de jeunes enfants, des femmes âgées. Un million de réfugiés. Je veux le dire, et c'est clair. C'est on ne peut plus clair. Tout d'abord, du fait des règles propres à l'Otan, l'Ukraine ne peut pas adhérer à l'Otan, car c'est un pays qui ne contrôle pas son propre territoire. En l'occurrence, à chaque jour qui passe, Kiev contrôle de moins en moins son territoire. Ils ont



perdu la Crimée. Ils sont en train de perdre le Donbass – je viens de décrire comment – qui est en guerre. Un pays qui ne contrôle pas son propre territoire ne peut pas rejoindre l'Ukraine. Ce sont les règles. Je veux dire, l'Otan. Deuxièmement, il faut remplir certains critères économiques, politiques et militaires pour adhérer à

l'Otan. L'Ukraine ne répond à aucun d'entre eux. Troisièmement, et c'est le plus important, l'Ukraine est liée à la Russie, non seulement parce qu'elle constitue une zone de sécurité essentielle pour la Russie, mais parce qu'elle est liée à la Russie de façon conjugale, si l'on peut dire, par les mariages mixtes. Il y a des

millions, voire des dizaines de millions de Russes et d'Ukrainiens mariés ensemble. Mettez l'Ukraine dans l'Otan, et vous allez dresser une barricade au milieu de millions de familles. La Russie va réagir militairement. (...) Aujourd'hui, nous avons une nouvelle guerre froide, mais voici la différence : lors de la précédente guerre froide, la confrontation militaire était à Berlin, loin de la Russie. Désormais, s'ils vont de l'avant avec cette décision de l'Otan, la confrontation sera en plein sur les frontières de la Russie. Celle-ci laissera alors tomber l'accord nucléaire historique que Reagan et Gorbatchev avaient signé en 1987 : l'abolition des missiles nucléaires à courte portée. C'était la première fois que le nucléaire, une catégorie d'armes nucléaires, avait à jamais été aboli. Où sont, d'ailleurs, les abolitionnistes du nucléaire, aujourd'hui ? Quand Obama se vante, comme il l'a fait à deux reprises, de ce que nos armes conventionnelles sont largement supérieures à celles de la Russie, il ne fait que manger dans la gamelle qui lui est préparée par les faucons anti-russes, lesquels voudraient nous voir tenir prêts nos propres armes nucléaires tactiques.» **Stephen Cohen**

MANIFESTATIONS CULTURELLES DANS LE SUD

Ahellil et diversité



FESTIVAL

Clôture du 9e Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes, aujourd'hui, lundi 29 décembre. Ibn Zeydoun, à Alger, dès 20h. Avec l'Ensemble national algérien de musique andalouse. Composé d'un ensemble national et trois ensembles régionaux, cet orchestre est constitué de musiciens issus de différentes régions d'Algérie et représentant les trois styles d'écoles de musique andalouse. Cet équilibre et l'homogénéité qui caractérisent l'Ensemble national de musique Andalouse ne sont obtenus qu'au prix d'une longue recherche musicologique en amont et d'une profonde connaissance de la musique arabo-andalouse et, surtout, grâce aux musiciens talentueux qui le composent. Le pari est de faire de la nouba algérienne une musique universelle.

ANNIVERSAIRE

Djmawi Africa en concert pour son dixième anniversaire. Mercredi 31 décembre. 20h. Ibn-Khladoun, Alger. Accès à 1000 DA. Pré-vente dès le 28 décembre.

VILLE

Exposition Dzair, des Villes et des Images, jusqu'au mardi 6 janvier. Galerie Isma, Office Riad El Feth-Alger. Travaux des photographes Ouamar Walid Ait Mohand, Rachik Bouanani et Mehdi Hachid. Editions Colorset.

DOCUMENTAIRE

Denis Martinez, l'homme des libertés, un documentaire de Claude Hirsch. Mercredi 7 janvier. 18h30. Institut français d'Alger.

GUERRE

L'Algérie et la grande guerre – éclats de vie. Grands rendez-vous centenaire de la guerre 14/18. Exposition visible jusqu'au jeudi 15 janvier. Institut français d'Alger. Le 4 août 1914, Annaba et Skikda subirent les premiers bombardements de la Grande Guerre. La population métropolitaine française n'a guère mesuré l'ampleur des efforts et des sacrifices de l'Algérie. Elle fut pourtant celle de ses colonies, qui fournit le plus de ressources matérielles et humaines à la France. La place des Algériens durant la 1e GM, qu'ils soient Européens ou «indigènes», militaires ou travailleurs est l'objet de cette exposition réalisée par des élèves du Lycée international Alexandre Dumas d'Alger. Elle a pour vocation de sensibiliser tous les descendants de l'Algérie coloniale à leur Histoire, à rendre hommage à leurs aïeux, sans bâtir de légende dorée ni nourrir des rancœurs.

ARCHEOLOGIE

Exposition autour des découvertes archéologiques en Algérie et leur impact sur l'histoire de la région méditerranéenne. Institut Cervantès d'Alger, jusqu'au mardi 20 janvier.

CONTEMPORAIN

6e édition du Festival international de l'art contemporain. Exposition La Tekhné autour de la théorie et des applications pratiques. Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA) jusqu'au samedi 31 janvier 2015. Participation d'une trentaine de designers exposant des œuvres réalisées et fabriquées à Alger.

PERLES

Exposition Pouvoirs des perles d'Afrique. Musée du Bardo à Alger, jusqu'à mars 2015. Une collection du Dr Tonia Marek et des pièces de musée qui renseignent sur les diverses fonctions en Afrique, y compris en Algérie.

Initiées au profit de la jeunesse dans le contexte des vacances scolaires d'hiver, des manifestations culturelles locales et nationales se poursuivent depuis ce samedi 27 décembre, dans plusieurs régions du sud d'Algérie.

Ces activités ont relancé la dynamique culturelle et touristique dans les régions du Sud, elles consistent en une panoplie de salons et journées culturelles dédiés à la musique et à la chanson d'expression amazighe et/ou arabe, à la poésie populaire, à l'artisanat, au tourisme, à des journées scientifiques et à des séminaires sur différents thèmes. Dans la wilaya de Ouargla, les Olympiades d'activités de jeunes se poursuivent avec la participation de près de 180 jeunes

âgés de 13 à 30 ans, représentant une trentaine de wilayas.

Les activités aussi variées, portent sur l'exposition de leurs produits en matière de technologies, d'audio-visuel, électronique, d'informatique, d'astronomie, d'environnement, d'arts plastiques, de musique, de poésie, de monologue théâtral et d'activités sportives. El-Bayadh a constitué un point de convergence de plus de 160 jeunes de 20 wilayas pour la rencontre nationale des sports récréatifs : billard, tennis de table, jeux électroniques et pétanque. La troisième édition des Journées théâtrales pour enfants est le fait saillant de ces vacances scolaires à Nâama, cinq jours durant. L'encouragement de l'esprit d'initiative chez l'enfant, la création d'un espace de développement des capacités culturelles des enfants, font partie des objectifs assignés à cette manifestation qui coïncide avec le lancement

des chantiers de réalisation d'un théâtre régional, pour un montant d'investissement de plus de 380 millions DA. Cette dynamique culturelle a contribué à la propulsion d'activités touristiques dans la région saharienne, elle s'est également distinguée par le 8e festival national du chant d'Ahellil qui se poursuit au théâtre en plein air de Timimoune, avec la participation de plus d'une quarantaine de troupes locales. Placée sous le signe «Ahellil, patrimoine des générations», ce rendez-vous annuel s'étalera sur cinq jours avec des troupes du Gourara. Diverses activités, dont des communications sur ce genre lyrique Ahellil, classé patrimoine immatériel universel en 2005 par l'UNESCO, seront animées par des chercheurs et anthropologues visant à mettre en valeur la portée sociale et civilisationnelle de la poésie Izelouane Ahellil.

R. C.

L'ANNÉE ARTISTIQUE 2014

Ces personnalités qui ont disparu

L'ANNÉE 2014 a vu la disparition de grands noms de la chanson, de la culture et de la littérature, laissant derrière eux un legs culturel inestimable qui restera à tout jamais témoin de leur contribution à la promotion de la culture algérienne. Début 2014, l'acteur, réalisateur et dramaturge Mohamed Benguettaf (75 ans) tire sa révérence après 40 ans de carrière. Figure marquante du 4e art, il a su donner un nouveau souffle au théâtre algérien. Le regretté a connu de nombreux hommes et femmes de théâtre, tels que Allal El Mouhib, Mustapha Kateb, Rouiched, Kel-toum, Sid Ali Kouirat et des acteurs de sa génération comme le regretté Azeddine Medjoubi, Sonia et Ziani Cherif Ayad. La chanson amazighe a perdu, le 3 mars dernier, l'une des chanteuses les plus influentes de sa catégorie, Ouardia Bouchemlal, Na Cherifa. Le 7e art a également perdu à la fin du mois de mars l'artiste Osmane Bencheikh et le chanteur Hakim Tarsinas. Le 17 avril a vu le décès de Ahmed Hocine, premier directeur du Musée du cinéma algérien et l'un de ses fondateurs. Le 27 avril, le poète Mohand Akli Amrouche nous quitte, après avoir marqué son existence d'œuvres sur la culture amazighe : Acho gneurn akchich dhadarvich, Aneftagh Anechnou, Thauri Ntmazight. En mai, le sculpteur Belkacem

Harkat part à l'âge de 64 ans, lui qui a embelli la place de Staoueli de ses dauphins. Il est également connu le dessin de la première pièce de 5 DA de l'Algérie indépendante. Le même mois, (13 mai), il sera suivi de l'archéologue Abdelkader Bourahla. Fin mai, le comédien et dramaturge Abdellah Ouriachi s'en va la chanteuse Nora, décédée début juin, laissant derrière elle 500 chansons puisées du patrimoine algérien. Le 18 juin, décède le comédien Omar Zelloum, il sera suivi le 22 juin par le chanteur Abdelkader Bouhi l'auteur de plusieurs albums. Le cinéma algérien est en deuil le 23 juin après la disparition du réalisateur et écrivain Abderrazak Hellal. Le 24 juin, l'artiste Mohamed Bouzid, l'un des fondateurs de l'Union nationale des arts plastiques, décède à l'âge de 84 ans. Le monde de la littérature sera à nouveau en deuil avec le décès, fin juin, du journaliste et écrivain Belkacem Benabdellah, ancien membre de l'Union des écrivains algériens. Le plasticien Abdelhamid Arroussi quitte ce monde le 4 juillet 2014. Il a signé de nombreuses fresques de l'Algérie indépendante, exposées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Il a occupé le poste de président de l'Union nationale des arts culturels en 1993. Le 14 juillet, la chanson amazighe perd Larbi Djeddi, ambassadeur de la

musique t'guerquent. Il a réalisé 22 albums en tamazight et en arabe. Le même mois, s'éteint la jeune photographe et journaliste Nesrine Sellal, celle qui a obtenu en 2011 le prix de la meilleure nouvelle au Festival international de la littérature et du livre pour jeunes. Le 20 août 2014, le caricaturiste Mohamed Bousalah laissera derrière lui de nombreuses bandes dessinées. Le 23 septembre, le sculpteur et plasticien Daoud Sebâa part en laissant des toiles se caractérisant par des déclinaisons en noir et blanc. Le 5 octobre s'éteint le chef de la chorale polyphonique, rattachée à l'Orchestre symphonique national, Aziz Hamouli, et l'interprète de la chanson sétifienne Samir Staifi. Le 13 novembre, le comédien, acteur et animateur algérien Chérif Hadjam-Hmimich quitte notre monde. Il sera suivi le 19 du même mois par le comédien Hamid Lourari, surmomme Kaci Tizi Ouzou. Le 25 novembre, l'artiste Mustapha Benguerrouga quitte la vie terrestre après 50 ans de carrière à la tête de l'Orchestre andalou d'El Widadia, créée en 1932. L'année 2014 a également vu la disparition du musicien Raho Boutilil, 75 ans, membre de la troupe du défunt Ahmed Ouahbi. Il a accompagné Blaoui El Houari, Benkheda Baroudi, Sabah Essaghira et Sorya Kinane.

R. C.

LE JEUNE INDÉPENDANT

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS
DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGER
NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



34E CHALLENGE DE LA SOUMMAM

Victoire de Tarfia Farid et Yahia Nawal

LES COUREURS de fond, Tarfia Farid du Chabab Necira Nounou (CNN-Alger) chez les messieurs, et Yahia Nawal, de l'ASPC Alger, chez les dames ont remporté, samedi, le 34e challenge de la Soummam, couru sur le traditionnel parcours d'Acherchour (12 km à l'est de Bejaia), auxquels ont pris plus de 1400 athlètes, issus de 20 wilayas. Le vainqueur de la course, Tarfia s'est imposé devant Moussaoui Ahmed, de la sélection nationale militaire et Aggoune Khoudir, de la section d'athlétisme de Souk-El-Tenine. Tarfia Farid a cravaché dur pour remporter une victoire qui ne s'est dessinée qu'en fin de course, coiffant au poteau des adversaires émérites, qui du reste faisaient figures de favori à savoir Khoudir Aggoune, un enfant de la région, et plusieurs fois lauréat de la course, et Moussaoui Ahmed, une étoile montante de la sélection militaire. Chez les dames, la palme est revenue à Yahia Nawal, de l'ASPC Alger, qui a remporté le challenge, devant Rahmani Rahma (Alger) et Houasnia Yasmine de Tizi-Ouzou sur un parcours idéal de 4,8 km. Dans les autres catégories, ce sont les athlètes de Bordj Bou-Arredj qui se sont distingués, raflant quasiment l'ensemble des titres mis en jeu.

14^e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DAMES DE VOLLEY BALL

Le GSP intouchable

LES PÉTROLIÈRES dominent la cadence dans le championnat de volley-ball comme en témoigne leur victoire acquise face au Widad de Tlemcen sur le score de 3 sets à 0. Le GS Pétroliers est en tête du classement avec 40 points, talonnant de six longueurs l'ASW Béjaïa qui a remporté le derby bougiote face au MBB au tie-break (3-2).

Résultats

ASV Blida - NR Chlef	1-3
GS Pétroliers - WA Tlemcen	3-0
MB Béjaïa - ASW Béjaïa	2-3
RC Béjaïa - Seddouk VB	1-3
WO Chlef - NC Béjaïa	1-3

Classement

	Pts	J
1. GS Pétroliers	40	14
2. ASW Béjaïa	34	14
3. NR Chlef	28	14
4. MB Béjaïa	27	14
5. NC Béjaïa	25	14
6. Seddouk VB	23	14
7. WA Tlemcen	16	14
8. RC Béjaïa	11	14
9. ASV Blida	3	14
- WO Chlef	3	14

PÉTANQUE

La Sûreté de wilaya de Tlemcen remporte le tournoi de Relizane

LE CLUB de Sûreté de wilaya de Tlemcen a remporté le titre du tournoi de pétanque «Abed Belhadj», clôturé vendredi soir à Yellel (Relizane), à laquelle ont pris part plus de 700 joueurs représentant 256 équipes de 20 wilayas du pays. La 2e place est revenue au club d'Arzew (Oran) et la 3e à Bousmail, lors de cette manifestation sportive dédiée à la mémoire de l'un des pratiquants de ce sport de Relizane. L'organisation de ce tournoi de deux jours, initié par la section de pétanque de «Kawkab Yellel» a donné lieu à l'inauguration d'un boulodrome à Yellel, baptisé au nom du regretté «Abed Belhadj» dont la famille a été honorée à cette occasion.

R. S.

PRÉPARATION DU MONDIAL QATARI DE HANDBALL
Victoire de l'Algérie devant l'Arabie Saoudite 27-19

Notre équipe nationale masculine de handball qui se trouve depuis le 19 de ce mois en Slovénie pour préparer le mondial prévu du 15 janvier au 1er février à Doha (Qatar), a disputé samedi son premier match amical contre son homologue saoudienne, et s'est imposée sur le score de 27 à 19 (mi-temps 13-8).



Pour cette rencontre, le coach national Rédha Zeguelli a utilisé tous ses joueurs afin d'avoir une idée sur la performance de tout un chacun et décanter au fur et à mesure ces 18 joueurs qui feront partie de l'aventure mondialiste.

Il est vrai que ce serait très difficile pour le sélectionneur national de procéder à la décanation finale quand on sait que tous les capes méritent amplement d'être au Qatar et défendre les couleurs nationales. Face à l'Arabie Saoudite, Rédha Zeguelli a enfin regroupé tous ses joueurs et pourra les utiliser aussi lors de la deuxième et dernière rencontre programmée durant ce stage. Cette

seconde rencontre a eu lieu hier soir face à la Slovénie qui reste quand même un très bon sparring-partner quand on sait que quatre formations européennes se trouvent dans le groupe de l'Algérie lors du Championnat du monde du Qatar.

Il s'agit de la France, de la Suède (chacune, quatre fois championne du monde), de la République tchèque et de l'Islande. Cette dernière, comme chacun le sait, vient tout juste de remplacer le des Emirats Arabes Unis suite à leur désistement.

Il est vrai que les Verts devaient prendre part à un tournoi international en Slovénie et disputer un autre match face à l'Iran mais les camarades d'Abdel-

malek Slahdji devront se contenter de ces deux matches amicaux et continuer leur mise au vert qui ira jusqu'au dernier jour de l'année.

Avant le Mondial-2015, les Verts prendront part au tournoi international de Bercy, du 8 au 10 janvier, qui sera marqué par la présence de la France, de la Macédoine et de l'Argentine. Ce tournoi a été déplacé cette année de Paris à Nantes en raison des travaux de rénovation, en cours à la salle de Bercy.

Toujours dans le registre de nos équipes nationales, il faut rappeler que la sélection algérienne des U21, sous la houlette de Hasni et Ait Abdeslam, se trouve en Tunisie pour un stage. Les jeunes Algériens ont déjà

disputé deux rencontres amicales internationales. La première face à la sélection tunisienne, et s'est soldée sur le score de parité de 27 partout. La deuxième a été ponctuée par un succès devant le club de Beni-Khiar sur le score de 33 à 24.

De son côté, la sélection algérienne des U19 se trouve du côté de la Slovénie pour effectuer aussi un stage en vue des prochaines échéances qui les attendent. Les Algériens ont joué un match contre les U21 de la formation slovène Novomestro et c'est un score de parité qui est venu sanctionner les débats de ce match (32 partout)

Said Lacète

STAGE TECHNIQUE ENTRAINEUR HANDBALL FÉMININ

Une totale satisfaction

LE STAGE de reconversion des anciennes handballeuses internationales s'est achevé hier au Lycée Sportif de Draria et le premier constat reste inéluctablement la réussite totale de cette initiative organisée et prise en charge par «Solidarité Olympique» du Comité Olympique Internationale (CIO) avec la collaboration de la fédération internationale de handball (IHF). Ce stage qui ouvre droit à toutes les anciennes handballeuses d'avoir le diplôme de premier degré reconnu par l'instance internationale de la petite balle a vu la participation de pas moins de 50 stagiaires issues des quatre coins du pays.

Huit jours durant, le Lycée Sportif de Draria a vécu une semaine animée et enthousiaste et nul doute que les présentes à cet événement, auront de tr-s bons souvenirs à garder. Aussi, sur le plan matériel, la fédération algérienne de handball a mis tout le

paquet pour que ce stage se déroule dans de très bonnes conditions. Contactées par nos soins, la plupart des athlètes présentes nous ont confié qu'il ne leur manque rien et que l'instance fédérale a été à la hauteur de l'événement notamment sur le plan de restauration et d'hébergement.

Il faut rappeler que ce stage qui avait eu lieu du 20 au 28 décembre, a été encadré par la Tunisienne Nahla Boudhina, lectrice au sein de l'IHF et docteur en physiologie de l'exercice qui s'est occupée de l'encadrement pédagogique.

Cette dernière a été assistée par Mme Sabéra Mahour Bacha, experte algérienne et ancienne joueuses internationale. Elle est actuellement Directrice fédérale du développement et de la formation au sein de la Fédération algérienne de handball et professe les fonctions de Docteur en théorie et méthodologie d'entraînement et enseignan-

te à l'Université d'Alger 3.

Le stage pour l'obtention de premier degré a tournée principalement autour de 5 ateliers à savoir les volets moteur, physiologique, technique, tactique et mental. Les stagiaires concourraient aussi bien le matin que l'après-midi. La matinée était réservée pour les travaux théoriques et dans l'après midi, c'est le côté pratique qui entre en jeu en permettant à toutes les stagiaires de faire preuve de leur savoir-faire sous le regard de Mme Nehla Boudhina et Sabéra Mahour Bacha.

Il n'en demeure pas moins que les encadreurs restent très optimistes pour que toutes les stagiaires reçoivent leurs diplômes puisque la séance des «questions-réponses» qui atteste des connaissances de toutes les anciennes handballeuses, s'est parfaitement déroulée.

S. L.

1/16^{es} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

Le MCEE passe à la trappe, l'aventure continue pour le CAK et le NRB Achir

En clôture du 1/16^e de finale de la coupe d'Algérie qui s'est déroulé ce samedi, le MCEE, malchanceux lors de la série fatidique des tirs au but ayant souri à la JSK, a rejoint le wagon des éliminés, après la sortie, la veille, de l'USMH, l'USMBA et le CRB. En revanche, deux cendrillons en l'occurrence le CA Kouba et le NRB Achir ont réussi à charmer Dame Coupe et continuer leur aventure.



DR

Pour la deuxième étape du programme du 1/16^e de finale, les regards étaient braqués sur le stade Messaoud Zeggari qui abritait le choc ayant mis aux prises le Mouloudia d'El Eulma aux Canaris du Djurdjura dans un match très emballant sur les plans de l'engagement, la volonté et la concrétisation précoce puisqu'avant la demi-heure de jeu trois buts ont été inscrits (2 pour la JSK et 1 pour le MCEE) avant que Hamiti ne remette les pendules à l'heure à 18' de la fin du temps réglementaire.

Il semble que l'épreuve populaire ait fait son choix puisque ce sont les coéquipiers de Belamir plus adroits dans la série des tirs au but qui ont réussi à composer leur billet pour le 1/8 de finale alors que le Babya avait pris le match en main dominant des pieds et de la tête son adversaire mais il y avait un Doukha des grands jours qui avait barré le chemin aux capés d'Ait Djoudi de poursuivre leur aventure. De son côté, le champion d'Afrique l'ESS a eu toutes les peines du monde à arracher son ticket pour le tour prochain face à l'O Médéa qui a joué toutes ses cartes à fonds mais il faut reconnaître que l'Aigle Noir est soumis à un calendrier démentiel. Dans le derby de l'ouest, le MCO par son expérience et la maturité de ses joueurs a réussi à se défaire de l'USMO qui n'a pu résister qu'une seule mi-temps avant de s'effondrer lors du second half. Le NAHD ayant retenu

la leçon du tour précédent n'a pas donné la moindre occasion à son adversaire du jour en l'occurrence l'USM Chéraga de créer l'exploit en l'étouffant par un jeu en bloc et un pressing haut bien que les hommes de l'entraîneur Broos soient parfois tombés dans la facilité.

Ayant résisté aux assauts du CAB durant toute la première mi-temps, le MOB s'est ressaisi au cours de la seconde période pour porter l'estocade au moment opportun et rentrer à Bejaia avec le billet du 1/8 de finale.

Le même scénario a été vécu par le RCA qui n'a réussi à faire la différence qu'au cours du second half face à la courageuse formation de l'Athlétique de Hassi Messaoud qui a plié l'échine après avoir fait douter la formation d'Ezzaga durant les premières 45'.

Par ailleurs, les deux cendrillons de l'épreuve à savoir le NRB Achir s'est révolté en deuxième période en inscrivant trois buts dans la cage du NT Souf qui voit donc son aventure prendre fin alors que le CAK a du attendre la série des tirs au but pour valider son billet pour le tour prochain face au MB Hssasna qui sort avec les honneurs du moment que les 120' se sont achevées sur un score vierge.

A noter que la veille, l'USMH n'a pu rééditer sa prestation du championnat en s'inclinant logiquement devant l'USMA alors que la surprise est à mettre à l'actif du nou-

veau promu de la ligue 2 en l'occurrence le DRB Tadjant qui a fait sortir un habitué de l'épreuve à savoir le CRB au terme de la série fatidique des tirs au but. En ce qui concerne l'élimination de l'USMBA par le CSC par la plus petite des marges au cours de la prolongation pourrait connaître un rebondissement dans les prochains jours du moment que le club du Vieux Rocher a enfreint les règlements de la LFP sur le nombre de joueurs étrangers à utiliser au cours d'une rencontre.

En effet, deux joueurs étaient titularisés d'entrée à savoir Voavy et Bouba et lors de la prolongation, le staff a incorporé un troisième en la personne de Berthé à la 120'. Sur ce, les dirigeants de la ville de la Mekarra ont formulé des réserves et attendent le verdict de l'instance concernée qui devra statuer sur cette affaire sachant que le texte présente un vide juridique car l'article ne stipule que le cas de rencontres de championnat. Affaire à suivre.

Nassim A.

Brahimi jouera le 4 janvier avec son club

YACINE BRAHIMI a été autorisé par la FAF à disputer avec son équipe son prochain match contre Gil Vicente prévu le 4 janvier pour le compte de la 15^e journée du championnat du Portugal de première division. Le coach Julien Loperegui pourra donc bénéficier des services du meilleur joueur africain de l'année 2014 de la BBC lors de cette rencontre en déplacement contre Gil Vicente. Brahimi rejoindra ensuite le stage de la sélection algérienne au Centre technique de la FAF à Sidi Moussa pour préparer la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations prévue en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février.

Mesloub dans le top 5 des nouvelles recrues

L'ALGÉRIEN du FC Lorient, Walid Mesloub, a figuré dans le top 5 des recrues estivales s'étant le mieux adaptés à leurs nouveaux clubs, suivant un sondage effectué samedi par le site Sport.fr Mesloub (29 ans), arrivé chez les «Merlus» à l'intersaison en provenance du Havre, a partagé ce classement avec Christophe Jallet (Latéral droit/Lyon), Nicolas Pallois (Défenseur central/Bordeaux), Sylvain Marveaux (Milieu offensif/Guingamp) et Kian Hansen (Milieu défensif/Nantes). Mesloub, non convoqué en sélection algérienne de football depuis 2010, figure parmi la liste des «réservistes», retenus par le coach Christian Gourcuiff en prévision de la CAN-2015, en Guinée équatoriale.

Ronaldinho rejoint Queretaro au Mexique

L'EX-STAR du Brésil Ronaldinho a rejoint finalement son club de Queretaro, au Mexique, plus de deux semaines après la reprise de l'entraînement, a déclaré samedi le club. «Ronaldinho vient avec un esprit de revanche et l'objectif de se battre pour le championnat», a dit le président de Queretaro, Arturo Villanueva, le même qui mardi avait menacé de «prendre quelqu'un d'autre» si le Brésilien ne réapparaissait pas rapidement. L'ancien joueur du Paris SG, de Barcelone et de l'AC Milan avait obtenu l'autorisation de se rendre aux Etats-Unis et au Brésil pour régler des affaires personnelles entre la fin du tournoi d'ouverture 2014 et le début du tournoi de clôture 2015, le 11 janvier. Mais il aurait dû revenir depuis plus de deux semaines, ses coéquipiers ayant commencé leur préparation le 8 décembre.

APS

Madoui : «La fatigue a failli avoir raison de nous»

KHEIREDDINE MADOUÏ, le coach sétifien, a expliqué la difficile qualification de son équipe face à l'O Médéa par «la fatigue», qui selon lui «a considérablement amoindri les joueurs», surtout en 2^e mi-temps. «Il n'était pas évident pour notre équipe de disputer autant de matches en si peu de temps. Entre la Ligue des champions, le championnat national et la Coupe d'Algérie, l'ESS a été confrontée à un véritable marathon», a déclaré l'ancien défenseur central du CR Belouizdad au micro de la radio nationale. Madoui a cependant affiché «une grande satisfaction» vis-à-vis des résultats obtenus, car selon lui : «L'ESS a quand même réussi à relever le défi» dans chacune des épreuves suscitées. «Nous avons remporté la Ligue des Champions, nous sommes bien revenus en championnat et nous sommes toujours en lice en Coupe d'Algérie. Nos joueurs sont donc à féliciter, car c'est eux qui ont surmonté la difficulté de ce marathon pour réussir tous ces résultats» a-t-il tenu à souligner. APS

Résultats

CA Batna - MO Bejaia	0/1
MCEE - JSK	2/2
	(JSK au TAB 4/1)
MC Oran - USM Oran	3/0
NA Hussein-Dey - USM Chéraga	2/0
A. Hassi Messaoud - RC Arba	1/3
ES Sétif - O Médéa	3/2
CA Kouba - MB Hssasna	0/0
	(CAK au TAB 5/4)
NRB Achir - NT Souf	3/0
Jouées vendredi :	
USMA - USMH	2/0
ASM Oran - USM Sétif	2/1
JSM Bejaia - ASO 1/1	
	(ASO au TAB 8/6)
CS Constantine - USM Bel Abbès	1/0
DRB Tadjant - CR Belouizdad	1/1
	(DRBT au TAB 8/7)
MC Saïda - CRB Ain Fakroun	0/1
ES Guelma - US Chaouia	0/1
ESM Koléa - US Boukhadra	1/0
Les équipes en gras sont qualifiées pour les 1/8 de finale dont le tirage au sort aura lieu le 4 janvier 2015 à 18H	

UNE B(L)AGUE QUI AURAIT PU LE MENER AU DIVORCE



Voilà un cadeau de Noël qui aurait pu être sacrament mal accueilli. Et c'est normal. Un

mari à l'humour douteux explique sur Reddit que sa femme espérait trouver une

bague sous le sapin. L'homme, prénommé Jonathan, a cru bon de se moquer d'elle.

Il lui a offert une boîte noire qui pouvait laisser croire à la présence d'un bijou. A l'intérieur, Ô joie, se cachait un anneau en platine. Mais en tirant sur le bijou pour l'enlever de son écrin, la dame a découvert qu'il ne s'agissait que de l'anse d'une tasse.

Si ce cadeau a beaucoup fait rire Jonathan, les internautes sont plutôt perplexes: "Donc en fait, votre résolution de fin d'année, c'est de divorcer?", interroge quelqu'un sous la photo. "88% des gens sur Reddit pensent que je vais finir par dormir sur le canapé", se marre Jonathan dans le Huffington Post mais il rassure: sa femme a trouvé l'idée rigolote. Il explique avoir acheté un collier comme "vrai cadeau".

UN BÉBÉ DE NOËL DANS LE MÉTRO DE PHILADELPHIE



Une jeune femme, aidée par deux policiers, a donné naissance jeudi à un petit garçon dans le métro de Philadelphie (est des Etats-Unis), joli cadeau de Noël un peu précipité. Les deux officiers des transports de Philadelphie (SEPTA) avaient été appelés en urgence après que la jeune femme eut perdu les eaux dans la rame, en plein centre-ville. Montés à bord, ils ont aidé à la naissance et des photos prises avec un téléphone portable montre l'un d'eux quittant le métro, avec l'enfant emmaillotté dans ses bras. "J'espérais une journée de travail calme", a raconté le sergent Daniel Caban. "Mais c'était

une belle expérience", a-t-il dit sur la chaîne locale NBC 10. Il a admis avoir eu un peu peur. "Au fond de moi, je priais pour qu'une équipe médicale arrive", a-t-il ajouté. "Mais c'était une bénédiction, durant les fêtes, un bébé de Noël". "Tout

s'est passé très vite, c'était extraordinaire", a commenté son collègue Darrell James, racontant que la mère avait immédiatement voulu "prendre le bébé", le père proposant lui sa chemise pour réchauffer son fils. "C'est le plus beau Noël que j'ai jamais eu", a-t-il ajouté. L'enfant et la mère, immédiatement transportés à l'hôpital, se portent bien, les policiers se sont également bien remis de leurs émotions. Et le chef du SEPTA Thomas J. Nestel III leur a fièrement rendu hommage sur Twitter, saluant ce merveilleux "cadeau de Noël" et retweetant la photo des deux hommes.

Le voleur s'enfuit avec les sushis de sa victime

Un voleur a agressé mardi soir à Anvers un homme de 37 ans qui venait d'aller chercher une commande de sushis. L'agresseur a approché sa victime sur la De Coninckplein, l'a frappée au visage avant de s'emparer du plat de sushis avec lequel il s'est enfui à vélo.

Une patrouille de police a intercepté peu après les faits l'agresseur présumé, un Malinois âgé de 44 ans,



dans les alentours de la Koningin Astridplein. La victime a été

emmenée à l'hôpital, l'orbite gonflée et l'oeil injecté de sang.

Trois ans après, il découvre encore un trésor



Il y a ceux qui n'ont jamais de chance et les autres. A 26 ans, Renaud fait partie de la deuxième catégorie. Le jeune homme, maçon, a trouvé un joli petit trésor. Le 15 décembre, Renaud Bruneau, prépare un chantier dans l'ancienne mairie de Maissoncelles-sur-Ajon (Calvados), près de Caen, lorsque lui et Quentin Duval, son apprenti de 17 ans, font une découverte. «En nivelant le sol au râteau, mon apprenti a vu une petite pièce. J'ai regardé vite fait, je lui ai dit, laisse tomber, ça

doit être 20 centimes de francs. Puis on en a vu une deuxième. C'était un Napoléon ! Là, je me suis dit, c'est plus important...», raconte le jeune homme à Ouest France.

Finalement, les deux jeunes hommes vont déterrer 37 pièces d'or, des Napoléon, à peine cachés sous la terre au pied d'un mur. Les pièces, des Napoléon III, frappés entre 1854 et 1868, deux Napoléon plus anciens, des pièces belges et une vieille pièce romaine, ont été estimées à un peu plus de 5.000 euros par un commissaire-priseur de Bayeux.

Là où l'histoire laisse rêver, c'est que Renaud Bruneau n'en est pas à son coup d'essai. En 2011 déjà, le maçon avait déjà fait une découverte similaire, en trouvant cette fois-ci un magot encore plus conséquent. «On travaillait dans une vieille maison de Caen. J'ai déterré 291 pièces enroulées dans de vieilles lettres», beaucoup de Louis d'or, se souvient Renaud. Le butin, revendu 100.000 euros, avait ensuite été partagé entre le jeune homme et les propriétaires, comme le veut la règle lorsqu'un trésor est découvert.

Le saviez-vous

NOUS SOMMES PLUS SUSCEPTIBLES DE TRICHER ET DE MENTIR QUAND NOUS SOMMES FATIGUÉS !

Selon une étude américaine publiée dans « Harvard Business Review », les personnes qui ressentent de la fatigue sont plus susceptibles de mentir et de tricher. En effet, quand une personne est épuisée les tentations déshonorantes deviennent de plus en plus difficiles à résister.

Les chercheurs se sont concentrés sur le rythme circadien, qui contrôle l'éveil et le sommeil et varie selon les individus,

ils ont conclu que ces différents rythmes de sommeil reflètent le comportement éthique ou contraire à l'éthique tout au long de la journée.

Les lève-tôt ont un comportement plus contraire à l'éthique dans la soirée, tandis que les noctambules ont tendance à se comporter ainsi le matin. Car ce sont les moments où chaque groupe serait le plus fatigué.



"PAS DE PIZZA? ON MET LE FEU!"

La susceptibilité de certains clients s'exprime parfois de manière violente.

Les faits se sont passés lundi soir dans la ville d'Eugene en Oregon rapporte la chaîne américaine KPTV. Matthew, 32 ans, et Leticia, 36, ont choisi le restaurant Whirled pies pour tenter de cuver l'alcool consommé en trop grande quantité.

Leur état n'a pas échappé aux patrons de l'établissement qui ont tout simplement refusé de leur servir une pizza et les ont reconduits vers la sortie. Scandalisés par un tel mépris (ou vraiment affamés), le couple est revenu sur les lieux quelques minutes plus tard, a tenté de la défoncer la porte verrouillée à double-tour avant de briser une vitre pour entrer.

Selon les témoins présents sur place, les



deux individus ont imbibé d'alcool un rideau et ont tenté d'y mettre le feu. Heureusement, ils ont été arrêtés dans leur élan par l'arrivée de la police, alertée par les serveurs effrayés.

ADOBE RACHÈTE LA BANQUE D'IMAGES FOTOLIA POUR 800 MILLIONS DE DOLLARS

Facebook débranche Microsoft Bing de son réseau social

Désormais, Facebook Search n'intégrera plus de liens vers des sites extérieurs, pour ne montrer plus que des contenus internes. Plus d'un milliard de recherches seraient effectués sur le site tous les jours.

Graph Search, le nouveau moteur de recherche de Facebook, a créé un petit dégât collatéral... chez Microsoft. Depuis quelques jours, le réseau social a mis à jour cet outil - disponible pour l'instant que sur la version américaine - avec l'objectif d'aider les utilisateurs à retrouver plus facilement les messages publiés par leurs amis. Mais ce changement en a créé un autre: ils n'ont plus accès aux liens fournis par Bing, comme vient de le révéler Reuters. En effet, suite à un accord entre Facebook et Microsoft,

le moteur de recherche Bing fournissait jusqu'alors une partie des résultats de recherche sur Facebook Search, et notamment des liens vers des sites extérieurs. Cette stratégie fait désormais partie du passé. « Nous ne montrons pas de résultats de recherche vers le web, car nous voulons avant tout aider les utilisateurs à trouver ce qui est partagé au sein de Facebook », explique un porte-parole à Reuters, en précisant: « Nous continuons d'avoir un excellent partenariat avec Microsoft dans beaucoup d'autres domaines ».



Facebook considère la recherche comme une importante zone de croissance. Les utilisateurs du réseau social feraient déjà plus d'un milliard de recherches par jour. Pourquoi les envoyer ailleurs, alors qu'ils pourraient très bien trouver ce qu'ils cherchent dans les très nombreux messages postés sur Facebook? En juillet der-

nier, Marc Zuckerberg a expliqué que son réseau social comptait plus de mille milliards de messages. « C'est plus large que n'importe quel autre corpus documentaire », a-t-il souligné. Aux yeux du dirigeant, Facebook est en train de remplacer le web, en quelque sorte. Espérons qu'il a tort.



EN PUBLIANT ses résultats financiers, l'éditeur Adobe a annoncé avoir racheté la banque d'images Fotolia pour 800 millions de dollars afin de renforcer ses outils d'édition graphique.

Les souscriptions à Creative Cloud se vendent bien et ce sont elles qui tirent les revenus de l'éditeur Adobe vers le haut. Le spécialiste des outils de manipulations graphiques a affiché des revenus nets de 1,073 million de dollars au quatrième trimestre de son année fiscale, une période sur laquelle elle a enregistré 644 000 nouvelles souscriptions. Sur l'année entière, la société enregistre un revenu de 4,417 millions de dollars et a ajouté plus de 2 millions de nouvelles souscriptions pour un total de 3,454 millions de membres à Creative Cloud. Adobe annonce également vouloir renforcer ses outils - Photoshop, Illustrator - en rachetant la banque d'images Fotolia. Cette acquisition est effectuée à 800 millions de dollars. Pour Adobe il s'agit non seulement de diversifier ses revenus, mais également de proposer une offre complémentaire à ses produits et, potentiellement, d'élargir sa base d'utilisateurs.

Fondé en 2004 et disponible dans 23 pays, le service Fotolia revendique 5 millions de membres auxquels ont accès à plus de 34 millions d'images. Celles-ci sont commercialisées à l'unité pour 74 centimes ou via des abonnements facturés entre 25 et 800 euros. En mai 2010, la société Fotolia fut rachetée une première fois par le fond d'investissement Kohlberg Kravis Robert pour 150 millions de dollars. Adobe explique qu'une fois ce rachat finalisé, Fotolia continuera d'être accessible à tous.

Google Maps intègre le guidage par file sur les autoroutes françaises

QUELQUES MOIS après avoir offert ce service pour les autoroutes américaines, Google propose de guider les automobilistes avec précision sur les autoroutes de six pays européens. Google Maps se rapproche de plus en plus des GPS payants. Le géant américain vient en effet d'annoncer ce 12 décembre 2014 l'intégration d'une nouvelle fonction dans son service de cartographie : le guidage par file. Cette fonction existait déjà depuis le mois de mai pour aider les conducteurs sur les autoroutes américaines. Cette fois, ce sont les autoroutes de six pays européens qui

sont concernées : la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande, l'Espagne et l'Italie. Pour l'utiliser, il suffit d'indiquer une adresse de départ et le lieu où l'on souhaite se rendre et de se mettre en mode Navigation. A chaque fois qu'un changement de direction se présente, le guidage vocal indique la file à suivre pour continuer son chemin. Comme un traditionnel GPS TomTom ou Garmin.

Google n'est toutefois pas le seul à avoir intégré cette fonction à son service de cartographie. Here, développé par Nokia, propose aussi ce guidage par file.



FORD SYNC 3, SYSTÈME D'INFOTAINMENT CONNECTÉ, ABANDONNE MICROSOFT AUTO POUR QNX



CONFIRMANT une information qui datait du début de l'année, la plate-forme connectée Ford Sync 3 fait désormais l'impasse sur la plate-forme de Microsoft pour se tourner vers celle de QNX. C'est avec Microsoft et son environnement Windows embarqué que le constructeur Ford a exploré le domaine des systèmes de navigation et infotainment à bord des véhicules mais cette collaboration vient de prendre fin avec le nouveau système Ford Sync 3 qui vient d'être dévoilé...et tourne sous QNX, autre spécialiste des plates-formes connectées pour

l'automobile et détenu par le canadien BlackBerry. Cette évolution avait été anticipée en début d'année, sur fond de problèmes de stabilité et d'ergonomie et elle se concrétise avec la migration de la plate-forme Microsoft Auto vers un système QNX associé à un processeur Texas Instruments. La plate-forme Ford Sync 3 a été pensée pour coller aux standards des interfaces pour smartphones et tablettes, avec de la réactivité et la possibilité de revenir facilement vers l'écran d'accueil sans risquer de se perdre dans l'arborescence.

Au Canada, la police pourra prochainement fouiller dans les smartphones

SUITE À UN ARRÊT RENDU ce jeudi, la police canadienne est désormais autorisée à fouiller dans le contenu du smartphone d'un suspect dans certaines conditions.

La Cour suprême du Canada vient ainsi de rendre un arrêt qui permet aux forces de l'ordre de fouiller le contenu du téléphone mobile d'un suspect dans le cadre d'une arrestation, sous certaines conditions.

Le marteau justice logo Il est reconnu que " la fouille d'un téléphone cellulaire est susceptible de constituer une atteinte à la vie privée beaucoup plus grave que la fouille normale accessoire à l'arrestation " indique la Cour Suprême qui estime que " Les fouilles de téléphone cellulaire répondent aussi à des considérations d'urgence, ce qui justifie l'élargissement du pouvoir de fouille accessoire à l'arrestation."

Pour faire concorder cet arrêt avec l'article 8 de la Charte canadienne des droits et libertés qui annonce que " chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives", ces fouilles de smartphone sont sujettes à un encadrement précis détaillé ainsi :

*L'arrestation du suspect doit être légale
*La fouille doit être véritablement accessoire à l'arrestation, c'est-à-dire qu'elle doit être nécessaire pour "réaliser efficacement les objectifs d'application de la loi", qui consiste notamment à découvrir ou conserver des éléments de preuve la nature et l'étendue de la fouille doivent être adaptées à son objectif, ce qui signifie que "généralement, seuls les courriels, photos et messages



textes récents, ainsi que le registre des appels, pourront être examinés" les policiers doivent prendre des notes détaillées de ce qu'ils ont examiné sur l'appareil et de la façon dont ils l'ont fait.

La décision de justice intervient au lendemain de l'affaire Kevin Fearon au cours de laquelle, des policiers ont fouillé dans le smartphone d'un suspect et découvert un message accompagné d'une photo laissant entendre une impli-

cation directe dans le braquage d'une bijouterie. Pendant le procès, une minorité de juges s'est prononcé en défaveur de la prise en considération des éléments du smartphone comme une preuve à considérer dans le dossier : " Un téléphone cellulaire ne saurait être traité comme n'importe quel autre élément de preuve matériel trouvé sur une personne arrêtée et fouillée accessoirement à l'arrestation."

"Les citoyens ont des attentes élevées en matière de respect de leur vie privée en ce qui concerne leurs appareils numériques parce que ces appareils stockent d'immenses quantités de données, tiennent les dossiers de façon très méticuleuse, conservent des fichiers et des données, même après que les utilisateurs croient les avoir détruits, rendent inutiles les limites de temps et d'espace intrinsèques aux fouilles accessoires à une arrestation et peuvent continuer de générer des éléments de preuve même après leur saisie." Dans ce cas précis, une partie des juges indiquaient que la fouille du smartphone ne correspondait pas à un caractère d'urgence.



LA BROSSE À DENTS ÉLECTRIQUE EST-ELLE PLUS EFFICACE ?



La commercialisation de la première brosse à dents électrique, Broxodent, date de 1960. Depuis, la technologie a évolué et donne des résultats de brossage inégalés par rapport aux brosses à dents manuelles.

Brosses à dents électriques : quelle efficacité ?

L'utilisation d'une brosse électrique permet d'éliminer trois fois plus de plaque dentaire pour le même temps de brossage, qu'une brosse manuelle. Les inconvénients de la brosse à dent électrique. Pourtant, à peine 10,6 % de la population a choisi cette option. En fait, près d'un Français sur dix pense que l'ustensile est trop agressif pour les dents et les gencives. Il faut noter également que le prix en est dissuasif : au minimum 20 euros, contre deux euros pour une brosse simple... Et lorsque l'on choisit une brosse fonctionnant avec des piles, ce qui n'est pas le meilleur choix qualitatif, celles-ci doivent être changées régulièrement.

Loon, le projet du Cnes et de Google pour un accès Internet via des ballons

BIEN UTILISÉ, Internet peut rapprocher les Hommes. Mais environ 5 milliards de Terriens n'ont pas accès à la Toile. Pour y remédier, de nombreuses initiatives publiques et privées, dont celle de Google et du Cnes, font le pari qu'une centaine de ballons stratosphériques réduiront cette fracture numérique.

Sur Terre, les deux tiers de la population mondiale n'ont pas accès à une connexion rapide et bon marché à Internet, notamment dans la majorité des pays de l'hémisphère sud. Ces humains sans Web sont essentiellement localisés dans des pays émergents, des régions du globe à faible densité de personne ou non desservies (zones blanches). Pour les connecter entre eux et avec le reste du monde, les pouvoirs publics, des organismes et des firmes privées, comme le Gafa (Google, Amazon, Facebook, Apple) explorent différentes solutions.

Pour s'affranchir de l'absence d'infra-



structures terrestres, les satellites et les ballons sont les solutions les plus prometteuses. Depuis quelques années, des satellites de télécommunications géostationnaires embarquent des charges utiles en bande Ka, capables de fournir un service Internet à haut débit. Plus récemment,

O3B a débuté la mise en place d'une constellation de satellites pour fournir à des opérateurs un accès Internet très haut débit à bas prix.

Quant aux ballons stratosphériques, l'idée n'est pas nouvelle mais elle ne fait que commencer à se concrétiser. Il y a quelques mois, Thales Alenia Space a dévoilé Stratobus, un projet de dirigeable capable d'une large gamme de services, dont les télécommunications au-dessus de la région où il stationnera. De son côté, Google a son projet Loon, dont le nom évoque le ballon (balloon en anglais) mais qui signifie aussi idiot ou lunatique. Dans le cadre d'un projet d'étude et développement, le moteur de recherche Google, via son équipe de recherche & développement Google X de Mountain View en Californie, a testé en 2013 depuis la Nouvelle-Zélande la fourniture d'une connexion à Internet de type 3G à partir d'une flotte d'une centaine de ballons à très haute alti-

tude. L'idée de ce projet est de laisser dériver dans la stratosphère une flotte d'une centaine de ballons capables de relayer un accès à Internet vers des zones de la planète non desservies (zones blanches).

« Le Cnes a rejoint ce projet dans le cadre d'un accord conclu avec Google basé sur le meilleur effort de chacune des parties » nous explique Vincent Dubourg, le sous-directeur Ballon au Cnes. L'Agence spatiale française, « forte de son expérience de plus de 50 ans dans le domaine des ballons stratosphériques », apporte son expertise technique pour la conception, le processus de qualification du ballon et sa mise en œuvre. Toujours dans le cadre de cet accord, « Google autorise le Cnes à utiliser ces ballons pour ses besoins propres (applications scientifiques pour étudier le changement climatique notamment) et à les faire fabriquer en France ». Les autres seront fabriqués aux États-Unis par Aerostar, une filiale de la Nasa.

L'expérience d'Einstein-Bohr confirme la théorie quantique

En 1927, Einstein avait lancé un défi à l'interprétation orthodoxe de la mécanique quantique construite par Niels Bohr et Werner Heisenberg. L'expérience de pensée qu'il avait proposée a finalement été réalisée avec des molécules soumises aux rayons X disponibles au synchrotron Soleil. Elle confirme que la réponse donnée à l'époque par Niels Bohr était correcte, fournissant une nouvelle preuve de la cohérence de la mécanique quantique.

La mécanique quantique est née pendant le premier quart du XXe siècle de l'exploration théorique et expérimentale des interactions entre la lumière et la matière. Pendant le second quart du siècle dernier, l'interprétation de son formalisme a divisé les pères fondateurs avec d'un côté Einstein et Schrödinger qui pensaient que la solution donnée par la théorie au problème de la dualité onde-corpuscule était encore provisoire. De l'autre côté, Bohr et Heisenberg pensaient qu'elle était définitive. Du débat Bohr-Einstein-Schrödinger en sont sorties un certain nombre d'expériences de pensée que la technologie de l'époque ne permettait pas de réaliser. Il fallut attendre pour cela la fin du XXe siècle et notamment les travaux désormais célèbres d'Alain Aspect, Serge Haroche et leurs collègues.

S'ils étaient encore vivants, Bohr et Heisenberg n'auraient probablement aucune raison de modifier d'un iota leur position. L'expérience réalisée pour la première fois par une équipe de physiciens français, suédois et japonais à l'aide de la ligne de lumière Pléiades au synchrotron Soleil leur donnerait un argument supplémentaire, comme on peut s'en convaincre en lisant l'article consacré à ce sujet dans la revue Nature Photonics.

Une expérience de pensée datant du congrès Solvay de 1927

Rappelons que l'expérience de pensée de la double fente dite d'Einstein-Bohr est présentée au début du célèbre cours de Feynman sur la mécanique quantique



ainsi que, bien que très partiellement, au début aussi de celui de physique théorique de Lev Landau. Avec elle, Einstein pensait pouvoir prouver le caractère contradictoire de l'interprétation dite de Copenhague de la mécanique quantique, plus précisément, en violant une des inégalités de Heisenberg. Avec cette expérience d'interférence similaire à celle des trous d'Young, mais avec des objets quantiques comme un quanta de lumière ou une onde de matière associée à un corpuscule, électron ou molécule, la théorie quantique exige qu'il ne soit pas possible de préciser la trajectoire de ces objets tout en maintenant la formation de franges d'interférence. Einstein avait proposé de déterminer par quelle fente un de ces objets était passé en mesurant sa quantité de mouvement long-temps après le passage de l'onde électromagnétique ou de l'onde de matière à travers les deux fentes. Ce passage devait s'accompagner d'un transfert de quantité de mouvement animant le dispositif percé de ces deux fentes, vers le haut ou vers le bas, selon la fente à travers laquelle était passé le corpuscule associé à l'onde (voir le schéma C ci-dessous). Les deux

fentes étant ouvertes, on devait observer une figure d'interférence tout en pouvant préciser par quelle fente le corpuscule était passé, en contradiction avec l'interprétation orthodoxe des équations de la mécanique quantique.

Les ubiquistes inégalités de Heisenberg

Mais Bohr avait répliqué qu'il ne fallait pas oublier que l'inégalité de Heisenberg interdisait de mesurer avec précision une position et une quantité de mouvement simultanément avec un objet quantique devait s'appliquer aussi au dispositif avec les deux fentes. Connaître précisément sa quantité de mouvement lors de ce passage impliquait que sa position ne pouvait être définie, et donc celle des fentes non plus. Cela provoquait la disparition des franges d'interférences et restaurait la cohérence de l'interprétation orthodoxe de la théorie quantique. Il n'avait jamais vraiment été possible jusqu'à présent de réaliser cette expérience en obtenant des résultats clairs et solides. Mais les rayons X disponibles avec Pléiades ont permis à Catalin Miron et ses col-

lègues (dont certains avaient déjà travaillé avec lui sur la première observation de l'effet Doppler rotationnel moléculaire) de réaliser enfin ce test des idées d'Einstein et de Bohr qui remontait au fameux congrès Solvay de 1927.

L'idée centrale était d'utiliser une molécule de dioxygène. Les deux atomes pouvaient être considérés comme l'équivalent des deux fentes de l'expérience d'Einstein-Bohr. Sous l'action d'un faisceau de photons dans le domaine des rayons X, la molécule devient excitée. Il peut alors se produire l'éjection d'un électron rapide par effet Auger. Ce processus peut se faire de deux façons, soit avant que la molécule ne se dissocie, soit après. Dans le second cas, la photo-ionisation s'accompagne d'un transfert de quantité de mouvement entre l'électron Auger et l'un des atomes. En mesurant les caractéristiques des ions et des électrons, il est alors possible de déterminer non seulement laquelle de ces éventualités s'est produite, mais surtout de déterminer quel atome a émis une onde de matière sous la forme d'un électron. Ce qui est équivalent à déterminer par quelle fente un photon est passé dans l'expérience initiale d'Einstein-Bohr. Une population de molécule d'O₂ va donc générer une population d'électrons Auger dont les ondes de matière peuvent produire des franges d'interférence ou non. Les physiciens ont constaté qu'elles disparaissaient lorsqu'il était possible d'étiqueter les trajectoires de ces électrons Auger, en accord avec l'interprétation de Copenhague. Bohr et Heisenberg triomphent à nouveau.

Topaz, la plus grande centrale solaire du monde, est en exploitation

Il aura fallu presque trois ans pour construire Topaz Solar Farms, la plus grande centrale électrique solaire du monde, entrée en fonctionnement en novembre 2014. Sa capacité productive est déjà de 550 mégawatts. Découvrez en vidéo la construction de cette centrale hors du commun.



centrale électrique solaire du monde. Avec une superficie de 15 km² et 9 millions de panneaux solaires, elle offre actuellement une capacité de production de 550 mégawatts. Actuellement, environ 160 000 foyers sont alimentés par cette centrale photovoltaïque. Si cette électricité devait être produite par une centrale thermique alimentée en combustibles fossiles, elle libérerait environ 377.000 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère terrestre chaque année. C'est donc une réduction non négligeable que permet de réaliser First Solar, l'entreprise à l'origine du projet.

C'est en Californie qu'a été construite Topaz, actuellement la plus puissante

ENCORE UN GRAND PROJET INUTILE IMPOSÉ :

La construction d'un Center Parcs dans une zone humide

DANS LA LIGNÉE des projets français inutiles et irresponsables vis à vis de l'environnement, citons celui de l'implantation d'un Center Parcs, un village vacances haut de gamme dans une zone humide déjà fragilisée. Vu l'absence de concertation et la non prise en compte des avis d'experts, cet projet pourrait bien devenir une nouvelle Zone A Défendre (ZAD).

Les projets très médiatisés de Notre-Dame-des-Landes et du barrage de Sivens ne sont que les symboles des tensions suscitées par les grands projets de construction dans des milieux "naturels" en France. En témoigne le projet de construction d'un Center Parcs, une nouvelle fois dans une zone humide dont on connaît les services rendus pour les milieux et la ressource en eau.

Il existe déjà 19 Center Parcs en Europe, dont 4 en France. Ces centres de vacances imaginés et réalisés par le groupe Pierre et Vacances (1er groupe immobilier de tourisme), sont notamment dédiés aux familles qui souhaitent profiter pendant quelques jours d'un cadre pseudo-naturel, apaisant, dans une "bulle tropicale" aquatique chauffée à 29°C toute l'année...

Ainsi, le Groupe Pierre et Vacances a obtenu les autorisations administratives permettant la construction d'un Center Parcs de 210 hectares, pouvant accueillir 5 000 personnes (soit 1 000 cottages) dans 100 000 mètres carrés de bâtiments ! Ceci, durant toute l'année. Alors que les travaux de défrichement ont déjà commencé, l'ouverture du complexe est prévue pour 2017. Ce qui pose problème c'est l'implantation de ce projet dans une zone humide fragile du bois des Avenières (massif forestier des Chambaran), sur la commune de Roybon (Isère). En effet, ce projet sera situé principalement sur le bassin versant de l'Herbasse, au niveau de ses sources.

Une nouvelle atteinte grave à l'environnement et aux ressources

Selon les associations de défense de l'environnement FNE et la FRAPNA, il s'agit de "la plus grande opération de destruction de zone humide menée depuis des décennies en Rhône Alpes. Elle impactera directement l'alimentation en eau de l'Herbasse et de la Galaure." En effet, la consommation d'eau sera supérieure à 1000 m³ / jour sur un bassin qui est déjà en déficit hydrique avec une augmentation des prélèvements de l'ordre de 250 m³ / jour.

En outre, selon le rapport d'enquête, 120 hectares de zones humides particulières seront asséchées et affectées. 35 espèces protégées (faune et flore) seront détruites, notamment des amphibiens et une station

d'écrevisses à pattes blanches (espèce dont l'habitat est sensé être protégé par la directive habitat naturels).

Les avis des experts sont défavorables

Comme pour le barrage de Sivens, les expertises commandées pour l'évaluation environnementale de ce projet ont émis des avis défavorables.

Pas étonnant que le rapport de la commission d'enquête ait émis un avis défavorable. Il précise que son avis s'appuie sur 12 raisons, "certaines d'entre elles justifieraient, à elles seules, un avis défavorable". Il indique également que sur les 727 observations de citoyens recueillies lors de l'enquête publique, 60% étaient défavorables au projet.

Il insiste notamment sur les risques de crues et d'érosion dus aux aménagements hydrauliques et sur le problème irrésolu des vidanges dans le milieu naturel de l'Aquamundo. "Cet avis a été totalement ignoré par le préfet", déplore FNE.

La commission d'enquête souligne la sous-évaluation de l'impact du projet sur la zone humide et, par conséquent, les mesures de compensation. "Selon le maître d'ouvrage, le projet conduirait à la destruction de 71 ha de zone humide (34 ha imperméabilisés, 21 ha drainés et 16 ha remblayés)", indique-t-elle dans ses conclusions. Or, ce chiffre ne prendrait en compte ni les conséquences du défrichement, ni la fragmentation des zones humides résiduelles. L'Onema avait déjà alerté, en janvier et mai 2014, sur la sous-évaluation de la perte de fonctionnalité écologique de la zone. Ce qui porte à 120 ha la surface de zones humides "profondément altérées".

La commission s'étonne donc des mesures compensatoires prévues par Pierre et Vacances, "sans savoir ce qu'il doit réellement compenser, faute d'avoir fait un état des lieux satisfaisant et représentatif de la biodiversité présente, des fonctionnalités et des services écologiques existants". De plus, la commission s'interroge sur "l'éparpillement" des zones de compensation envisagées sur vingt sites différents, dans cinq départements, pour une surface totale de 140 ha.

Le Conseil général de l'Isère et la mairie de Roybon, avec la communauté de communes de Bièvre-Valloire sont les soutiens les plus actifs du projet alors que le 12 décembre dernier, la région Rhône-Alpes a rejeté un vœu de soutien au projet.

Et ce n'est pas tout, ce nouveau "Grand Projet Inutile Imposé" (GPII) ne tient pas compte des avis négatifs du Conseil National de la Protection de la Nature, ni des



recours déposés par des associations, FRAPNA Région, Fédération de Pêche Drôme, PCSCP, etc...

Un Center Parcs de plus : pour quel intérêt ?

Soyons très clairs. Ce projet dédié aux loisirs n'a aucune utilité publique : il est réservé à quelques nantis qui viendront passer 2 jours dans leur vie dans un cadre artificialisé qui tentera de masquer au mieux son empreinte irresponsable sur un milieu jadis utile pour les écosystèmes. Par contre, il profitera à aux caisses de plus en plus vides de Pierre et Vacances[1].

Les partisans du projet invoquent les retombées financières, et "700 emplois non délocalisables" selon un article très angélique du web magazine du Conseil général de l'Isère, juge et partie dans cette affaire[2].

De plus, les professionnels du BTP, en situation de crise, réclament la mise en route du chantier qui doit faire travailler 1 500 personnes.

Mais comment peut-on encore abuser de tels arguments aussi simplistes et à court terme pour justifier l'inacceptable ? La destruction de l'environnement a des fins aussi futiles ne mérite-t-elle pas davantage de considération ? Les grands discours des élus sur la défense de l'environnement ne devraient-ils pas trouver enfin de l'écho sur le terrain ? Quand l'Homme comprendra-t-il le sens des priorités et son propre intérêt à maintenir un support de vie sain ?

Un projet supporté par les contribuables

Depuis 2010, l'association PCSCP, Pour les Chambaran SANS Center Parcs lutte contre ce projet aussi inutile qu'irresponsable. Ainsi, l'association dénonce le gaspillage d'argent public : "112 millions d'euros de subventions, participations financières et aides fiscales offertes par les

contribuables au promoteur immobilier Pierre et Vacances". Et s'interroge à juste titre : "Avec 240 000 euros payés par le contribuable pour chaque emploi équivalent temps plein créé par le Center Parcs, soit 10 à 15 fois plus cher qu'un emploi d'avenir, n'y a-t-il pas mieux à faire pour créer de vrais emplois qualifiés dans le bassin isérois ?"

L'association PCSCP explique le principe du financement d'un tel projet : Pierre et Vacances "propose un projet touristique reposant sur une activité attractive (montagne, bulle tropicale, mer, désert, etc...) à des collectivités à qui il est demandé des efforts pour accueillir ce programme notamment sur le prix d'achat du terrain constructible (à Roybon en Isère, le m² constructible a été acheté à 30 centimes d'euros, le prix officiel étant 60 fois plus élevé, soit 18€ le m²)."

Les associations de défense de l'environnement portent plainte

Suite à de nombreux recours juridictionnels, le Conseil d'Etat a validé le permis de construire et l'arrêt de défrichement. Pourtant, alors que c'est une obligation légale, FNE souligne qu'"aucun moment les alternatives de l'abandon du projet ou d'une réalisation sur un site moins sensible n'ont été envisagées (...). Devant ce constat d'échec, nous contestons la légalité des arrêtés préfectoraux devant la justice administrative qui a convoqué les parties devant le tribunal de Grenoble ce 18 décembre. Nous dénonçons les dysfonctionnements du processus décisionnel et nous participons activement aux manifestations pacifiques. Nous avons tous les arguments qui doivent conduire le juge à suspendre les autorisations préfectorales avant que des dommages irréparables ne soient causés." L'avis du tribunal a été rendu le 23 décembre.

Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maîtrise de l'outil informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV à l'adresse mail suivante : a.ichss@yahoo.fr ou b.maliksa@yahoo.fr

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier. Tél. : (0773) 51.40.25 Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique», exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'ingénieur, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

J.F. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél. : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, SPSS et XL stat, dégage vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégorisé léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

J. H., 23 ans, diplômé en hygiène sécurité environnement (HSE) + diplôme en plomberie (GNL). Cherche emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 40.50.64

J.F., 23 ans, licencié en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Élément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger Tél. : (0560) 30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation. Contacteur : (0560) 72.67.07

J. H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Tél. : (0664) 06.77.51

JF ing d'état en Informatique avec expériences cherche emploi dans le domaine ou autre Tél. : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

VENDE

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, près de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VENDE

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport. Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Pour vos soirées Dj-izak vous anime

mariages – fiançailles – circoncisions...

Téléphone : (0559) 53.48.62
Téléphone : (0558)47.11.85
E-mail : izak-dj@gmail.com
www.facebook.com/dj.izakdz

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au **(0779)15.09.25.**

**Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88**

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs, Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

LE JEUNE
INDEPENDANT

www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independent.net

www.jeune-independent.net
Fondé le 28 mars 1990

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19

Fax :
(021) 67.07.46

Édité par la SARL
Groupe Presse et
Communication au
capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur
de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independent.net

Directeur
de la Rédaction
BOUJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRA

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021)
66.26.13
Fax : (021)
66.06.10
pub@jeune-independent.net

**CONTACTEZ
AUSSI**
ANEP
1 rue Pasteur,
Alger

Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

**BUREAUX
RÉGIONAUX**

• Annaba
3, rue Ibn
Khalidou, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine
Sj Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre
Commercial
SABRACHOU,
Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email :
libejaia@yahoo.fr

• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2014

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés.
Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



LES EFFETS DU STRESS SUR LE DIABÈTE



Les effets du stress sur le diabète sont multiples et doivent être connus des diabétiques. En effet, le stress peut avoir des conséquences sur le contrôle du diabète.

Le stress et les émotions ressenties par les personnes diabétiques peuvent avoir des conséquences parfois importantes sur leur glycémie. Il est fondamental que les diabétiques connaissent les effets et les conséquences du stress sur l'évolution de leur diabète.

Le stress provoque une augmentation de certaines hormones comme les catécholamines par exemple, provoquant une augmentation du taux de la glycémie.

Le stress peut également entraîner des comportements préjudiciables pour le diabétique, comme faire des excès alimentaires en mangeant trop, boire de l'alcool, fumer du tabac ou du cannabis.

Un état d'anxiété ou de mal être peut également pousser certains diabétiques à moins bien surveiller leur traitement, à être moins précis quant au dosage de leurs médicaments déséquilibrant ainsi leurs traitements.

Le risque de dépression est plus élevé chez les diabétiques.

Comment surmonter le stress quand on est diabétique ?

Accepter sa maladie est un élément fondamental permettant à la personne diabétique de se sentir mieux : Les personnes qui acceptent leur maladie maîtrisent mieux leur diabète.

Ne pas s'opposer à sa maladie diabétique et ne pas vivre contre son diabète : Accepter de vivre avec et non contre sa maladie.

Exprimer l'anxiété et la colère ressenties vis à vis de cette maladie chronique et de ses contraintes : Certaines personnes refoulent ses sentiments, situation pouvant aggraver le stress car il est plus sain d'exprimer sa colère.

S'impliquer dans une association.

Ne pas vouloir être trop parfait et penser prendre le contrôle total de sa maladie : Une attitude trop perfectionniste peut perturber la qualité de vie et provoquer une dépression à type d'épuisement qui aggraverait le diabète.

Avoir une relation de confiance avec le médecin qui prend en charge la maladie...

Prendre l'avis d'un « psy » peut être utile et permettre de mieux vivre avec la maladie.

Cheveux dévitalisés et fatigués

Vos cheveux manquent de volume, sont ternes, s'affinent et deviennent même secs : ils sont peut être fatigués et dévitalisés. Suivez nos conseils pour en prendre soin, en connaître les causes et les gestes à faire ou ne pas faire !

chignons ou des queues de cheval serrées avec élastique.
* Vouloir à tout prix conserver ses cheveux longs.
* Lisser ses cheveux au fer.

Solution

* Laissez sécher ses cheveux à l'air libre (l'hiver, utilisez un sèche-cheveux qui possède une position « air froid »).

* Coupez vos pointes tous les 2/3 mois.

* Vous pouvez opter pour une cure en ampoules (en parapharmacie et pharmacie) à faire généralement sur plusieurs mois.

* Durant votre shampoing, prenez le temps de bien masser votre cuir chevelu pour activer l'oxygénation des tissus.

* Une fois par semaine, laissez poser quelques minutes un masque régénérant à base de citron (pour la brillance et le tonus), de vanille (adoucissante), d'avocat (hydratante), de joboba (régénérante et adoucissante) ou d'huile d'olive.

* Côté alimentation, privilégiez les aliments riches en oméga 3 afin d'activer le renouvellement cellulaire.

* Il est également conseillé de faire une cure de vitamines ou d'oligo-éléments.

Causes

De nombreux facteurs peuvent entraîner une dévitalisation du cheveu :

- * séchage brutal, fer à friser ;
- * coloration, permanente ;
- * brossage trop énergiques ;
- * troubles du métabolisme ;
- * soleil et eau de mer ;
- * fatigue ;
- * stress ;
- * accouchement ;
- * suites opératoires.

Gestes à ne pas faire

* Natter ses cheveux, porter des

-Il donne une couleur très naturelle aux cheveux.

-Il apporte du volume et de la force à vos cheveux, il est donc spécialement recommandé aux personnes qui ont les cheveux fins ou abîmés.

-Après application, les cheveux paraissent plus brillants.

-La teinture tient pendant 3 mois environ et disparaît de manière progressive, vous n'aurez donc pas de changement brusque de couleur de cheveux.

-Il couvre les cheveux blancs.

-Le henné apporte une couleur auburn, mais il peut se trouver, dans le commerce, associé à d'autres plantes pour offrir d'autres nuances de couleur. Il existe aussi le henné neutre, incolore, qui s'utilise comme masque capillaire.

-Il peut s'utiliser autant que vous voulez



Les bienfaits du henné pour nos cheveux

Le henné est un produit d'origine totalement végétale, sans aucun type de substance nocive, et il apporte les bienfaits suivants à nos cheveux :

-Il ne décolore pas les cheveux et ne les abîme pas.



Chaussons au fromage fetta

Ingrédients

- Recette de la pâte:
- 500gr de farine
- 1càs de levure de boulanger
- 1càs d'huile d'olives
- De l'eau pour le mélange
- du sel selon votre goût

Les étapes

-Mélanger tout les ingrédients de la pâte en terminant par l'eau.

-Ramasser la pâte, la laisser reposer quelques minutes pendant la préparation de la farce

Farce:

-1/2 fetta écrasé auquel vous rajouter un peu de persil ciselé et du poivre.

-Pour relever le goût vous pouvez égale-

ment rajouter de l'oignon coupé en dés

-Après repos, étaler la pâte au rouleau, faire des ronds à l'aide d'un verre

-farcir le milieu de la préparation au fetta, puis refermer comme sur les images

-Badigeonner d'un mélange de jaune d'oeuf et lait, saupoudrer de graines de sésames ou d'origan.

-laisser reposer 5 à 10 minutes et enfourner à 200° jusqu'à dorure

Brownies au citron

Ingrédients

- 250 g de beurre
- 430 g de sucre en poudre
- 4 œufs
- 225 g de farine
- 85 g de noix de coco râpée
- 60 ml de jus de citrons
- 3 cuillères à café de zeste de citrons
- 1/2 s de levure chimique

Préparation;

Faire fondre le beurre à votre façon habituelle (micro-onde, bain marie,...)

Ajouter le sucre et mélanger afin de l'y faire fondre.

Ajouter les œufs 1 à 1 tout en mélan-

LES CONSEILS POUR ÉVITER L'APPARITION DES CALCULS RÉNAUX



Il y a évidemment certains conseils à suivre pour éviter d'avoir des calculs rénaux, et d'autres recommandations au cas où cette maladie est héréditaire dans votre famille. Il est indispensable de prendre ses précautions dans ce cas-là afin de ne pas voir votre état se détériorer.

LES CALCULS RÉNAUX PEUVENT ÊTRE HÉRÉDITAIRES :

*Il faut alors consommer beaucoup d'eau quotidiennement, entre 6 et 8 verres d'eau par jour, afin que le corps puisse produire une quantité suffisante d'urine. D'autres suggèrent plutôt d'en prendre une bonne douzaine de verres.

*À propos des liquides que l'on doit consommer, il ne faut pas oublier que certains d'entre eux possèdent la capacité de nous déshydrater très rapidement. C'est pour cela qu'il faudra éviter les boissons qui contiennent de l'alcool ou de la caféine.

*Il faudra impérativement prendre en compte la nature des calculs au moment de prendre des médicaments, car certains d'entre eux diminuent les composants de l'urine et d'autres réduisent sa disposition lorsque les calculs se forment.

* Vous pouvez effectuer des changements dans votre régime afin d'éviter que des substances consommées puissent former des calculs rénaux. Il est recommandé dans ce cas de diminuer sa consommation de produits laitiers, comme le lait et le fromage.

* Si vous souffrez de calculs d'oxalate, vous devez diminuer votre consommation de boissons gazeuses, de cacahuètes et de chocolat.

* Si vous avez des calculs de cristaux, alors vous devrez réduire votre consommation de poisson.

* Enfin, pour ceux qui souffrent de calculs uriques, il vaudrait mieux éviter la viande, les anchois et le poulet.



geant. afin de bien les incorporer. Ajouter ensuite, le zeste et le jus de citron, 1/2 sachet de levure chimique la farine, la noix de coco et mélanger jusqu'à homogénéité.

Verser dans un plat beurré et fariné, et enfourné 30 minutes à 180°.

Laisser quelques minutes avant de démouler.

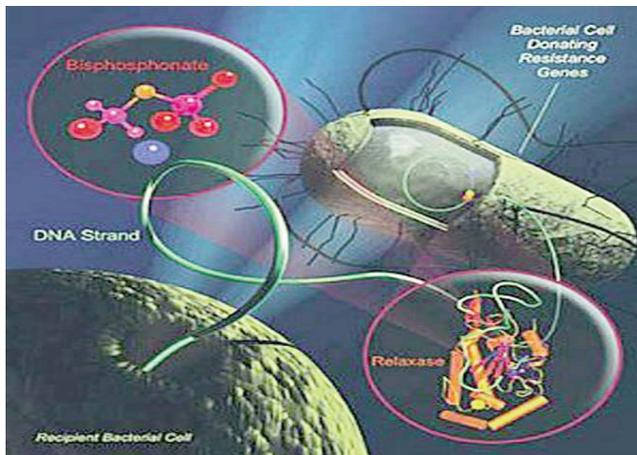
SELON DES EXPERTS

La résistance aux antibiotiques causerait 10 millions de morts par an dans le monde en 2050

Une augmentation continue de la résistance aux antibiotiques causerait 10 millions de morts par an dans le monde en 2050, provoquant une érosion du Produit intérieur brut (PIB) mondial de 2% à 3,5%, selon un rapport d'une commission d'experts diffusé lundi à Londres.

Les morts surviendraient principalement en Asie (4,7 M) et Afrique (4,1M). En Europe, l'étude prévoit une moyenne annuelle de 390.000 morts. Elle serait de 317.000 aux Etats-Unis, note ce rapport du groupe d'experts internationaux mis en place par le gouvernement britannique en juillet dernier.

Cela deviendrait la première cause de mortalité dans le monde devant le cancer qui tuerait 8,2 millions de personnes, le diabète (1,5 million de morts par an), les maladies diarrhéiques (1,4 million) ou les accidents de la route (1,2 million). «L'étude évalue à 300 millions le nombre



de personnes qui devraient mourir prématurément à cause d'une résistance aux médicaments pendant les 35 prochaines années», ajoute ce rapport qui se fonde sur deux études prospectives réalisées à la

demande de la commission.

«Financièrement, cela revient bien moins cher de prendre en compte la résistance aux médicaments plutôt que de ne rien faire», affirme le rapport qui préconise

notamment la création de nouveaux médicaments.

La résistance antibiotique cause aujourd'hui 700.000 décès par an dans le monde dont 50.000 en Europe et aux Etats-Unis, précise encore l'étude.

En annonçant la création de cette commission, le Premier ministre britannique David Cameron avait qualifié de «menace bien réelle et inquiétante» le développement rapide des bactéries résistantes à l'échelle mondiale, craignant que l'inefficacité des antibiotiques puisse renvoyer le monde «au Moyen-Age de la médecine, avec des morts provoqués par des infections et lésions qu'on peut soigner aujourd'hui». La consommation mondiale d'antibiotiques chez l'homme a augmenté de presque 40% entre 2000 et 2010, précise encore le rapport.

Parmi les bactéries qui montrent déjà une résistance aux antibiotiques, selon cette étude, figurent *Klebsiella pneumoniae* (infection des voies respiratoires), *E.coli* (bactérie intestinale) et le *Staphylococcus aureus*. Des inquiétudes quant à une résistance grandissante portent sur le VIH, la tuberculose et la malaria.

SELON UNE ÉTUDE

Les personnes qui se sentent plus jeunes que leur âge ont un taux de mortalité plus faible

UNE RECHERCHE publiée lundi dans la revue médicale américaine *JAMA Internal Medicine* révèle que les personnes âgées qui se sentent trois ou quatre ans plus jeunes que leur âge ont un taux de mortalité plus faible que celles qui se sentent plus âgées ou de leur âge.

Ces chercheurs ont analysé des données provenant d'une étude sur le vieillissement de 6.489 personnes, âgées en moyenne de 65,8 ans.

La plupart (69,6%) se sentaient de trois à quatre ans plus jeunes que leur âge tandis que 25,6% avaient le sentiment d'avoir l'âge qu'ils avaient, et 4,8% avaient l'impression d'être plus vieux de plus d'un an. Au cours d'une période de suivi de 99 mois, le taux de mortalité a été de 14,3% chez ceux qui se sentaient plus jeunes, 18,5% dans le groupe ayant l'impression d'avoir leur âge chronologique et 24,6% chez les participants qui se sentaient plus

vieux, ont précisé les auteurs de la recherche.

Le lien entre la perception de l'âge et la mortalité cardiovasculaire s'est avéré très fort, mais pas avec la mortalité par cancer, relèvent-ils.

«Les mécanismes sous-jacents à ces liens méritent d'être étudiés davantage, en les élargissant à un plus grand éventail de comportements favorisant la bonne santé, comme le fait de maintenir un poids sain,

de suivre les recommandations médicales et d'avoir un sens du contrôle de soi et le désir de vivre parmi ceux qui se sentent plus jeunes que leur âge», estiment les auteurs, dont le Dr Isla Rippon de l'University College London.

La perception que les personnes ont de leur âge pourrait refléter leur état de santé, leurs limites physiques et leur bien-être plus tard dans la vie, notent ces chercheurs.

TELEX - TELEX -

SELON L'ONU

Le Mali ne compte plus de personnes suivies, mais la menace demeure (ONU)

Le Mali a décidé de lever le suivi des personnes ayant pu avoir des contacts avec les porteurs du virus Ebola, néanmoins la menace existe tant que la région ne sera pas débarrassée de l'épidémie, ont annoncé les Nations unies. «C'est un jour extrêmement important pour le Mali. Pour la première fois, nous terminons le suivi des personnes contacts qui étaient identifiées après l'enregistrement d'un cas» confirmé d'Ebola dans ce pays, a déclaré à l'AFP le chef de la Mission des Nations unies pour la lutte contre Ebola (UNMEER) au Mali, Dr Ibrahim Socé Fall.

Sur 433 personnes ayant pu avoir des contacts avec les porteurs du virus, «il (en) restait 13 à suivre. Et c'est aujourd'hui le dernier jour de suivi de ces contacts», a indiqué Dr Fall.

Le dernier cas confirmé d'Ebola étant sorti guéri d'hôpital le 11 décembre, «il n'y a plus de cas de maladie à virus Ebola» dans le pays, «mais nous avons encore besoin d'un certain temps pour déclarer le Mali complètement libéré de cette épidémie», a-t-il ajouté. «Les règles de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) consistent à observer deux fois la période d'incubation des 21 jours après le premier test négatif.

Donc, nous allons encore attendre jusqu'à mi-janvier, le 17 ou 18 janvier, pour pouvoir déclarer le Mali complètement libéré de la maladie», a-t-il précisé. Le chef de l'UNMEER a cependant insisté sur la nécessité de rester vigilant pour «éviter toute surprise». «La menace est encore là. Tant que les trois pays les plus atteints - la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone - ne seront pas complètement libérés, la lutte va continuer au Mali», a-t-il affirmé.

Depuis octobre, le Mali a enregistré sept décès sur son territoire dus au virus Ebola : une fillette de deux ans venue de Guinée voisine, qui n'a entraîné aucune propagation, et un imam également en provenance de Guinée, qui a contaminé directement ou indirectement sept personnes, dont cinq sont mortes. L'épidémie actuelle d'Ebola a fait au moins 6.841 morts sur près de 18.500 cas officiellement recensés en moins d'un an, essentiellement au Liberia, en Sierra Leone et en Guinée, selon un bilan publié par l'OMS.

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ ÉTHIopiENS REJOINT LA MISSION DE L'UA CONTRE L'EBOLA

L'Union africaine (UA) a annoncé le déploiement, ces prochains jours, d'une équipe composée d'environ de 200 professionnels de santé éthiopiens dans les pays

ouest-africains touchés par le virus Ebola pour renforcer la lutte contre cette épidémie.

Cette équipe éthiopienne, qui sera déployée dans le cadre de la mission de l'UA baptisée «AU Support to Ebola Outbreak in West Africa» (ASEOWA), a bénéficié d'une formation préalable au siège de l'UA à Addis Abeba en Ethiopie, a affirmé le Commissaire de l'UA aux Affaires sociales, Mustapha Sidiki Kaloko. S'exprimant lors de la cérémonie officielle sur cette formation M. Kaloko, a observé que cette équipe éthiopienne serait le troisième contingent médical déployé dans le cadre de la mission ASEOWA.

L'envoi de ces travailleurs de santé éthiopiens depuis la base de l'UA renforcera la confiance de la population dans l'ASEOWA et confortera le sentiment de solidarité africaine, a affirmé M. Kaloko, ajoutant que c'était une opportunité de dissiper les sentiments de doute et de montrer que l'Afrique peut faire front commun dans les moments de besoin.

Déclarant que cette mission portait haut les couleurs de l'UA, M. Kaloko a exhorté ces volontaires à faire de leur mieux pour servir le continent et aider leurs frères et sœurs d'Afrique qui souffrent du virus meurtrier de l'Ebola, une menace pour la santé du continent tout entier.

Ce déploiement portera les effectifs totaux du personnel de santé déployé dans le cadre de l'ASEOWA à près de 600, sur le nombre 1.000 professionnels que le bloc panafricain avait prévu d'atteindre pour janvier 2015.



20.55 : JOSÉPHINE, ANGE GARDIEN



Téléfilm avec Mimie Mathy - Valérie Kaprisky...

Pour sa nouvelle mission, Joséphine doit parrainer la candidature de Yasmina chez Privela, une multinationale de cosmétiques. Mais la jeune femme, qui a grandi dans une cité, sait qu'elle n'a pas le profil des cadres habituellement recrutés par ce leader mondial en parfumerie et produits de beauté. Lors de son premier entretien, Yasmina ment sur ses origines. Elle fait bonne impression sur Hélène Weller, la patronne et Guillaume Devigny un proche collaborateur.



20.55 : L'ANNÉE DES GUIGNOLS 2014



Emission TV - Divertissement

Dans cette séance de rattrapage, PPD et ses invités en latex rebondissent, avec pertinence et impertinence, sur l'actualité des douze derniers mois écoulés. Au chapitre de la politique nationale et internationale, l'année 2014 a été marquée par le changement de gouvernement en France et l'arrivée de Manuel Valls à Matignon. L'actualité internationale a été animée par les cérémonies du centenaire de la ...



20.50 : SODA - UN TROP LONG WEEK-END



Téléfilm avec Stéphane Plaza - Kev Adams...

Michel est sous pression : il a rendez-vous avec son patron afin de décrocher une promotion. Quant à son fils Adam, il est face à un cruel dilemme. Sa petite amie Juliette lui a pris un rendez-vous pour visiter un appartement où elle compte s'installer avec lui. Mais peu après, Adam, éternel indécis, réalise qu'il s'agit du même logement où il doit emménager avec ses deux meilleurs amis, Slim et Ludo...



20.47 : Castle Saison 6 épisode 20 - Le Meurtre Du Samedi Soir



Série TV

Des ouvriers travaillant sur un chantier de démolition déterrent un corps, caché sous une dalle de béton depuis 1978. D'après les analyses de Lanie, le défunt serait né dans les années 1930. Il s'agirait de Vince Bianchi, un membre de la mafia. Selon un inspecteur de l'époque, Frank Russo, un autre mafieux, pourrait être impliqué. Celui-ci met Beckett et Castle sur la piste de Harold Leon, l'ancien conseiller de Vince.



20.45 : LE GRAND BÉTISIER 2014



Emission TV - Divertissement
Cyril Féraud revient sur les images les plus drôles de 2014 ainsi que sur les moments culte de la télévision. Il part à la rencontre des animateurs emblématiques de la chaîne afin de recueillir leur séquence préférée du bétisier. Le présentateur se rend sur les plateaux de Dave, Laurent Boyer,

Nathalie Simon, Laurent Romejko, Marine Vignes, Georges Pernoud, Franck Ferrand, Laurent Luyat, Julien Lepers, Arielle Boulin-Prat, Bertrand Renard, Sébastien Folin, Catherine Matausch, Samuel Etienne, Patricia Loison et de Louis Laforge. Puis, Cyril Féraud rejoint les acteurs de la série à succès « Plus belle la vie » sur la fameuse place du Mistral. Au programme : les plus beaux fous rires, les meilleures gaffes ou encore les plus belles chutes...



21.00 : PLEIN SOLEIL



Film avec Alain Delon, Maurice Ronet...

Tom Ripley, un jeune Américain désargenté, retrouve son ancien camarade Philippe sur une île de la baie de Naples, où il coule des jours paisibles auprès de sa maîtresse Marge. Or le père de Philippe, un riche industriel, a promis cinq mille dollars à Tom s'il parvenait à persuader son fils de rentrer à San Francisco. Fasciné par l'existence de luxe que mène le jeune homme, Tom décide d'usurper l'identité de Philippe.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA					CONSTANTINE					ALGER					OUARGLA					CHLEF					MOSTAGANEM					ORANA				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	06:08	12:31	15:03	17:24	18:48	06:12	12:36	15:09	17:30	18:54	06:27	12:50	15:22	17:44	19:07	06:11	12:41	15:25	17:47	19:05	06:33	12:57	15:31	17:52	19:15	06:38	13:02	15:36	17:58	19:21	06:40	13:05	15:40	18:01	19:24

	MAX	MIN
Alger	12°	7°
Oran	15°	7°
Constantine	7°	2°
Ouargla	16°	5°

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

Les com... « mis » de l'Etat

Tout prête à croire, la presse en parle, que certains ministres et walis de la République feraient la moue en attendant peut-être la «révolution». Les mesures restrictives du Premier ministre ne plaisent pas à tout le monde. D'où l'insoumission de mettre sous le coude les dernières décisions du gouvernement. Instructions griffonnées par Sellal, nécessaires pour se préparer au pire, aux conséquences de la chute du prix du baril, baromètre de l'Economie nationale. A se demander sous quelle(s) impulsion(s) s'excitent ses «insubordonnés» commis de l'Etat sous le serment de l'intérêt national. L'intérêt suprême. Cet intérêt serait peut-être aujourd'hui

caduque aux yeux de la «communauté» fraternelle, ce nouveau corps constitué de gens invisibles, nourris de l'énergie divine qui décide de toute chose. Crée toute chose. Vend toute chose y compris l'humain. Achète toute chose y compris les croyances et les lois taillées à la sveltesse anglaise. Les commis de l'Etat ! Les insoumis de la République ! Mais que vont-ils faire de la destinée de l'Algérie ? De ce qu'il en reste de cette Algérie ! Ils se positionnent en «Gnostique» compartimentés en «loges» qui autorisent telle ou telle «révélation». Les instructions du gouvernement sont devenues une carte de dégustation, un menu dont le plat préféré est le

«méchoui du peuple roulé à la farine et pimenté avec deux gouttes de citron aux yeux». Une excitation au saignant le désire-t-il ce peuple. Pour lui, ils l'ont, le palais. Les commis de l'Etat ! Les insoumis de la République ! S'ils cachent l'instruction de Sellal c'est qu'ils sont en phase de repenser l'architecture d'une Algérie nouvelle. Une Algérie vidée de ses principes, de son Histoire, de ses hommes, de sa spiritualité. Du rêve de nos martyrs vidés. Les commis de l'Etat ! S'ils ne communiquent pas l'instruction de Sellal, cela ne veut pas dire qu'ils ne communiquent pas ces impitoyables «arrivistes». Le principe est simple : ce qui est visible est le reflet de ce qui est invisible. Bien

qu'ils communiquent discrètement : via des canaux codés par l'esotérisme du nerf de la guerre. A travers les grandes enseignes des grandes marques qui poussent dans les zones industrielles masquées par les petits «épiciers». Via des agences de sécurité armées jusqu'aux dents. Via les enchères mettant en vente, dans les braderies, ministres et walis. Via... Les commis de l'Etat ! Les insoumis de la République ! Ah... Via les intox, les tentatives de déstabilisations, les réseaux sociaux, les faux débats, via la décadence annoncée de l'Algérie... Sellal, une instruction dont il s'agit ? Laquelle ?

S. M.

Djezzy partenaire du Salon national de l'artisanat

DJEZZY, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, est le sponsor de la deuxième édition du Salon National de l'Artisanat qui se tient du 27 décembre au 03 janvier au Centre des Conventions d'Oran. Organisé sous le haut patronage de Madame la Ministre du Tourisme et de l'Artisanat et Madame la Ministre déléguée chargée de l'Artisanat, ce salon permettra aux participants de se rapprocher des dispositifs de soutien à l'emploi et la création d'entreprises comme l'ANGEM, l'ANSEJ et la CNAC, des établissements de formation et du fonds de soutien à l'artisanat. Il permettra également au public une initiation à la formation dans des métiers artisanaux à la faveur d'organisation d'ateliers encadrés par des artisans. Djezzy, entreprise citoyenne, accompagnera la chambre de l'artisanat et des métiers pendant ce salon qui compte cette année près de 350 participants venant des différentes wilayas du pays. Sur place, un stand Djezzy a été aménagé pour faire découvrir aux visiteurs les nouveaux produits et solutions de l'opérateur.

Publicité

Clé Wifi internet mobile 3G+

offerte*

10 Utilisateurs

*12 mois de souscription à Darynet Gold

www.mobilis.dz

موبيليس mobilis